

MAT

expert

Colette et Marc Hallée
les nouveaux propriétaires

De tout pour
la construction et la
rénovation
**MATERIAUX
PORTES-FENETRES**

Dépositaire
de peintures

CIL CILUX

DOMAINE KANJIK

1991 inc.

3642 rue Laval Lac-Mégantic

(819) 583-1660



L'ÉCHO

de FRONTENAC

Au service de 27 municipalités
Mégantic-Compton

Vol. 62 no 47 - 25 novembre 1991 **45¢**

Le Bloc s'enracine en Estrie

Voir page A-3

La BOUÉE

Réclame le soutien de l'État

Page A-9

LAC-MÉGANTIC

Visite de Benoît Bouchard

Page A-3



FRONTENAC

Hausse de taxes

Page A-3

SOMMAIRE

Cinéma B-15
Agenda ... A-11-A-2
Babillard B-15
Info-CLSC B-2
Décès ... A-14-A-15
Bibliothèque ... A-22
Top-20 B-15
Vie municipale A-2

CIRCULAIRES

- EXPLOSION
- ROSSY
- SANYO
- SINGER
- PROMOPRIX

PIOPOLIS

Jugement important pour les municipalités

À lire en page A-5

Meilleurs taux d'intérêt en ville

3,9%

ou rabais de
1000\$



Colt 200 GT

Amical Auto

6435 Salaberry
Lac-Mégantic

583-4545

583-3088



YVON ROSA

Des modifications au règlement concernant la circulation

Si le projet ne se frotte pas a trop d'opposition, l'administration municipale entend modifier son règlement de la circulation afin d'interdire le stationnement en bordure de la rue de la Gare. Cette mesure serait devenue nécessaire en raison d'une circulation accrue occasionnée par l'ouverture récente, dans

le secteur, du nouveau marché d'alimentation Metro.

C'est en tout cas l'orientation prise par l'administration Lessard lors de la dernière séance du conseil municipal. Un avis de motion a été donné par le conseiller Laval Fortier à l'effet qu'il présentera pour adoption à la séance du 2

decembre, un règlement modifiant le règlement no 754 concernant la circulation et le stationnement dans la municipalité.

Il est notamment question d'interdire le stationnement sur la rue de la Gare, à l'exception d'une petite bande à la hauteur du marché Metro où le stationnement pour le service à l'auto serait toléré.

L'interdiction de stationner ne fait pas l'unanimité chez les membres du conseil municipal. Le maire Jean Lessard et le conseiller Jacques Leblanc sont plutôt d'avis qu'il faudrait maintenir la permission de stationner du côté droit de la rue comme le permet l'actuel règlement.

En marge de ces modifications, le directeur de la Sécurité publique, Jean Girard, a été invité à présenter une recommandation. Ce dernier est en faveur de l'interdiction complète de stationner et ce, pour des raisons de sécurité et de bonne circulation.

Quant au service à l'auto, il propose d'en faire l'essai pour une période de six mois, après quoi il sera plus facile de prendre une décision éclairée.

la rue du stationnement municipal.

Il est également question de réaménager les zones de stationnement dans le périmètre à l'angle des rues Maisonneuve et Laval, là où sera prochainement installé

un feu de circulation.

Enfin, le nouveau règlement prévoit permettre le stationnement du côté nord de la rue Villeneuve, entre les rues Dollard et Laval, soit en face de l'église Ste-Agnès.

AILLEURS

L'avis de motion présenté par le conseiller Laval Fortier, lundi dernier, prévoit également d'autres modifications au règlement actuel portant sur la circulation.

Toujours au centre-ville, il est proposé d'interdire le stationnement du côté ouest de la rue Graham, soit



TÊTE
L'Écho de Frontenac

3680, St-Alphonse
Lac-Mégantic
G6B 1M9

Francine Maranda Comtois
(819) 583-4403

Un enfant met le feu à un matelas

La fumée a causé mardi des dommages évalués entre 5 000 et 10 000 \$ dans un appartement d'un édifice à logement situé au 3783, rue Wolfe. L'intervention rapide et efficace des pompiers a permis de mettre K.O. un début d'incendie allumé dans un matelas par un jeune enfant de 5 ans.

De source policière, le gamin aurait mis le feu au matelas à l'aide d'un briquet, serait ensuite parti retrouver son père qui était dans une autre pièce sans lui dire un mot de son mauvais coup.

Quelques secondes plus tard, le parent a reniflé une odeur de fumée, a finalement découvert le début d'incendie pour ensuite faire appel au service d'incendie. Il était 16 h 20.

Arrivés sur les lieux, les pompiers ont vu à faire

évacuer l'édifice tout en mettant en place le dispositif pour contrer le début d'incendie.

Dans un tout autre ordre d'idée, une femme d'une trentaine d'années devra répondre à des accusations de conduite en état d'ébriété. La dame a été interceptée par les policiers dans la soirée du 16 novembre après avoir été impliquée dans un accrochage au centre-ville. Les policiers qui passaient par là se rendaient justement sur le site d'un délit de fuite signalé par le propriétaire d'un véhicule garé en bordure de la ruelle Graham. On a finalement constaté que la conductrice fautive était aussi celle qui a fui le site du premier accrochage. La conductrice était très émechée lorsque les policiers l'ont interceptée.

FENÊTRE OUVERTE
SUR LA VIE
MUNICIPALE



NOUVELLE SYNCHRONISATION - Le Service des travaux publics de Lac-Mégantic a procédé à une resynchronisation du feu de circulation à l'intersection des rues Frontenac, du boulevard Stearns et la rue de la Gare. Cette modification vise à accroître le temps de passage des automobilistes circulant sur ces deux dernières artères lorsque la lumière est verte. L'avènement du marché Metro dans le secteur a augmenté l'achalandage à cette intersection et plusieurs automobilistes maugraient parce que le temps de passage était beaucoup trop court.

"COCO-SOLEIL" - Pour répondre aux normes du Service d'inspection du bâtiment du ministre du travail, la ville fera entreprendre d'importants travaux de rénovation évalués à 44 000\$ à l'édifice de la garderie Coco-Soleil qui, est une propriété municipale. Lac-Mégantic a réussi à obtenir deux subventions pour l'exécution de ces travaux, l'une provenant de l'office des services de garde à l'enfance (20 900\$) et l'autre du Programme de Développement de l'Emploi qui viendra combler la différence.

TRAVAUX À L'ÉDIFICE

Suite à la page A-12



**NOËL
S'EN VIENT...
Pensez-y!**

AVERTISSEMENT!

Avant de vous procurer un caméscope compact posez la question suivante...

"Ses cassettes peuvent-elles être lues sur mon magnétoscope?"

Palmcorder^{MD}

VHSC



Connecteur pour lampe en option

Zoom motorisé 6:1

NOUVEAU!

Modèle ultra-mince

LES CASSETTES DE VOTRE CAMÉSCOPE PALMCORDER^{MD} PEUVENT, ELLES, ÊTRE LUES PAR VOTRE MAGNÉTOSCOPE VHS.

NOUVEAU BAS PRIX

899,00\$*

NOVEMBRE LE MOIS DES PRIMES

Obtenez une lampe de caméra, 3 cassettes, un étui de ceinture, une carte de membres, plus 3 locations gratuites à l'achat d'une caméra.

Quasar

* Les détaillants peuvent vendre à prix moindre.

Achetez auprès d'un détaillant Quasar agréé.

Protégez vos droits et intérêts

CENTRE MUSICAL

LE BAZAR

5299
RUE FRONTENAC
LAC-MEGANTIC
583-0405

PLAN MISE DE CÔTE

VISA

FINANCEMENT SUR PLACE

Gest électronique

Le magasin tout dans un magasin

Le Bloc québécois s'enracine en Estrie

Sous l'impulsion du député souverainiste de Mégantic-Compton-Standstead, François Gérin, le Bloc québécois s'enracine en Estrie. Mercredi dernier, quelque 300 convives des comtés de Brôme-Missisquoi, Richmond, Sherbrooke et Mégantic-Compton-Standstead participaient à Sherbrooke à un souper-bénéfice à 100\$ le couvert, auquel prenait part le chef du Bloc, Lucien Bouchard.

Lors d'un point de presse qui précède la tenue du souper, mercredi, au Centre des congrès Le Delta de Sherbrooke, le député Gérin s'est montré très satisfait de la participation des militants estriens.

Ce genre d'activité a pour objectif de permettre au Bloc de se doter d'une permanence. Pour ce faire, on compte réunir environ 375 000\$, soit l'équivalent de 5 000\$ pour chacun des 75 comtés fédéraux au Québec.

L'objectif aura été atteint en Estrie puisque le souper-bénéfice de mercredi aura permis au Bloc de s'enrichir de 20 000\$.

Le Bloc qui souhaite recruter un minimum de 200 membres dans chacune des 75 circonscriptions électorales fédérales compte actuellement environ 700 membres dans la seule région estrienne qui englobe les comtés de Mégantic-Compton-Standstead, Sherbrooke, Richmond et Brôme-Missisquoi. Dans le fief de Gérin, quelque 150 personnes se sont procurées leur carte de membre.

Présentement, un ving-

Pas de recomptage

Le candidat défait par une seule voix, à l'élection du 3 novembre dernier à Notre-Dame des Bois, M. Gilbert Lambert, a cru bon justifier publiquement sa décision de ne pas demander un recomptage judiciaire.

L'ex-conseiller municipal a indiqué à l'Écho que ce sont les frais élevés qu'entraîne un recomptage judiciaire qui l'ont incité à ne pas se prévaloir de ce privilège.

Au scrutin du 3 novembre dernier, le candidat Lambert avait récolté 149 voix contre 150 pour son adversaire Bibianne C. Vallières.

Le candidat défait n'a pas caché son désir d'effectuer un retour au conseil municipal de Notre-Dame des Bois, lors d'une prochaine élection.

Entretemps, il entend participer à chacune des assemblées publiques du conseil municipal "pour me tenir au courant de ce qui se passe", disait-il.

L'ex-conseiller invite d'ailleurs ses concitoyens à en faire autant. "C'est important que plus de personnes s'intéressent à la chose municipale", a-t-il conclu.

taine de circonscriptions électorales possèdent leur association de comté. En Estrie, seule la circonscription de Richmond possède son organisation de comté. La formation des trois autres associations est prévue pour la mi-janvier.

Dans Mégantic-Compton-Standstead, il ne serait pas étonnant de revoir des visages que l'on retrouvait dans l'association conservatrice du temps où Gérin était membre du gouvernement Mulroney.

C'est que plusieurs organisateurs politiques du député lui sont demeurés fidèles même après sa désertion des rangs Conservateurs.

"Sur les 40 principaux organisateurs sur lesquels je pouvais compter, seulement 5 ou 6 ont fait le choix de ne pas adopter ma position souverainiste; c'est leur décision et je la respecte", souligne François Gérin.

Parmi ceux qui n'ont pas accepté le changement opéré par le député, l'on retrouve Léandre Gagnon de Lac-Drolet, celui-là même qui a vu à la réorganisation des forces conservatrices dans le comté.

Gérin dit n'entretenir aucune rancune envers son ex-organisateur, et à la blague, il se contente de dire: "Vous savez, Léandre a toujours rêvé de devenir député."

ILLÉGITIME?

Le député souverainiste n'apprécie guère ceux et celles qui, comme sa collègue députée de Mégantic-Compton Madeleine Bélanger, avancent qu'il est

dans "l'illégitimité" du fait qu'il a été élu sous la bannière conservatrice et que de ce fait, il n'a aucun mandat pour militer en faveur de la souveraineté du Québec.

Gérin est pourtant d'avis qu'il reçoit l'appui de la majorité des électeurs de Mégantic-Compton-Standstead. Les derniers sondages confirment d'ailleurs qu'un Québécois sur deux opterait pour le Bloc québécois si une élection était tenue demain matin.

"J'ai peut-être perdu le vote des anglophones du comté (12% des électeurs) et le milieu des affaires n'est peut-être pas encore convaincu du bien-fondé de la souveraineté, mais je demeure certain d'une chose, j'ai toujours la ferveur populaire", d'indiquer le député.

Charest ou Gérin

François Gérin n'est pas sans savoir que plusieurs de ce côté-ci du comté lui



Avec Lucien Bouchard et sept autres députés souverainistes du Bloc québécois, François Gérin travaille activement à élaborer les assises du Bloc.

reprochent son absan-tisme.

"Je suis toujours disponible pour aller rencontrer les gens de Lac-Mégantic; cependant il faudrait bien qu'on m'invite ou qu'on fasse appel à mes services. Mais ce n'est pas le cas. Je sens que je vais devoir provoquer des rencontres".

Des intervenants économiques de la région et même la députée Madeleine Bélanger ont publiquement fait savoir qu'ils ne font plus affaire avec le bureau de François Gérin et qu'ils transitent plutôt par le bureau du ministre Jean Charest de Sherbrooke.

"C'est leur droit, dit-il, mais j'aimerais dire à ces personnes que je suis toujours là pour défendre les

intérêts de mes commet-tants ou pour faire avancer des dossiers. Pour les dossiers majeurs, je comprends que plusieurs fassent affaires avec le bureau du ministre Charest, mais je constate que rien n'a débloquent dans les dossiers majeurs, même si on fait directement affaire avec le gouvernement conservateur", a fait valoir le député.

Sera-t-il candidat?

Même s'il milite activement pour le Bloc québécois, François Gérin n'a toujours pas indiqué s'il sera candidat bloquiste aux prochaines élections fédérales qui ne sont toutefois pas prévues avant le printemps 1993.

Plus tôt cette année, le député avait déclaré à l'E-

cho: "J'espère seulement ne pas avoir à me faire réélire à Ottawa", signifiant par là qu'il souhaitait vivement que le Québec accède à la souveraineté avant la tenue des prochaines élections fédérales.

Gérin pourrait être tenté par la politique provinciale, mais ce n'est pas demain qu'il précisera ses intentions. "Je vais compléter mon mandat et après on verra", a-t-il répété.

Le député a mentionné que dans les quatre comtés estriens, une vingtaine de personnes étaient intéressés à défendre les couleurs du Bloc québécois lors des prochaines élections fédérales, y compris dans Mégantic-Compton-Standstead.

Benoît Bouchard à Lac-Mégantic

C'est ce samedi que le "lieutenant québécois" de Brian Mulroney, le ministre Benoît Bouchard, se pointera à Lac-Mégantic dans le cadre d'un gala-musical qui doit servir d'activité bénéfique pour l'Association progressive-conservatrice de Mégantic-Compton.

Le ministre Bouchard partagera la vedette avec le pianiste de grande renommée Richard Abel qui, avec deux autres musiciens, assurera le volet musical de cette soirée gala.

Le président de l'association de comté Léandre Gagnon de Lac-Drolet, nous informait que les militants conservateurs pourront également rencontrer le député de la circonscription de Richmond-Wolfe, M. Yvon Côté qui a confirmé sa présence.

C'est donc une soirée qui promet le samedi 30 novembre, dès 20 h, à la salle



Benoît Bouchard, "lieutenant québécois" du gouvernement Mulroney.

des Chevaliers de Colomb, boulevard des Vétérans.

En plus des militants conservateurs, les maires de tout le comté sont cordialement invités à ce gala puisqu'il est prévu que le ministre Bouchard les rencontre en privé en début de soirée. Benoît Bouchard est titulaire du ministère de la Santé et des Services So-

ciaux et est également responsable du Développement régional.

Plus tard en soirée, le ministre prononcera une conférence dans laquelle il sera notamment question de développement régional et de constitution.



Le député de Richmond-Wolfe, Yvon Côté, sera également présent au gala-musical de samedi.

À cause de la Réforme Ryan

Le compte de taxes augmentera à Frontenac

Le prochain compte de taxes des contribuables de Frontenac comportera une augmentation appréciable de l'ordre de 12 à 15 %, a annoncé le maire Camilien Fillion, mardi, alors qu'il présentait son rapport sur la situation financière de la municipalité.

Rien n'est encore officiel, mais le taux de la taxe foncière devrait passer de 70c à 80c du 100 \$ d'évaluation, tout cela pour satisfaire la nouvelle obligation financière des municipalités en matière de service policier.

À compter du 1er janvier prochain, les services policiers de base assurés par la Sûreté du Québec seront désormais facturés directement aux municipalités, ce qui représente pour la municipalité de Frontenac une facture de 45 370 \$, l'équivalent de 10c du 100 \$ d'évaluation.

Cette charge additionnelle sera d'ailleurs bien en vue sur le prochain compte de taxes, "de façon à ce que nos contribuables sachent qu'il s'agit d'une augmentation attribuable à la Réforme Ryan", disait le maire Fillion. "On ne peut se

soustraire à cette nouvelle obligation financière; toutes les municipalités qui ne possèdent pas leur corps policier devront acquitter cette facture", a-t-il ajouté.

La municipalité de Frontenac aurait pu absorber cette nouvelle charge financière en affectant au budget 1992, une partie du surplus financier de l'année en cours qui devrait atteindre 85 000 \$. L'administration du maire Fillion a plutôt convenu d'affecter ce surplus à une réserve utilisée pour des projets spécifiques comme l'assainissement des eaux usées.

À titre d'exemple, la municipalité de Frontenac entend prolonger le projet d'assainissement des eaux du secteur Mercier afin de raccorder quelques autres propriétés.

L'administration municipale souhaite également entreprendre la réalisation du projet d'assainissement du secteur Laroche. Ce projet prévoit le raccordement d'une trentaine de propriétés de ce secteur de la municipalité de Frontenac au réseau d'égouts sanitaires de Lac-Mégantic.

Avant d'en arriver là, Frontenac devra conclure

des ententes avec le ministère de l'Environnement et la municipalité de Lac-Mégantic, tout en ayant l'accord de la majorité des propriétaires concernés par le projet.

Parmi les autres réalisations prévues en 1992, mentionnons des travaux de voirie totalisant environ 25 000 \$. Il est notamment question de travaux d'asphaltage dans le village et d'amélioration de certains chemins municipaux, dont celui conduisant à la plage du lac des Araignées.

La municipalité projette également d'acquiescer d'Hydro-Québec le réseau d'éclairage des rues du village qui devra préalablement bénéficier d'une cure de rajeunissement.

Cette acquisition devrait permettre à la municipalité de réaliser des économies appréciables à moyen et à long terme.

Enfin, l'administration municipale devra également se pencher sur la possibilité de procéder à l'acquisition d'une nouvelle pépinière pour son service des travaux publics. À ce chapitre, la municipalité pourrait aussi opter pour une réparation de la pépinière existante.

Mardi à St-Sébastien

La région définit ses orientations

Des intervenants des principaux secteurs d'activités de la région se réunissent ce mardi au centre Paul VI de St-Sébastien afin de dresser les grandes orientations en matière de développement socio-économique.

L'activité parrainée par le

Comité d'aide au développement de la collectivité permettra au milieu de définir ses orientations au moment même où les piliers de gouvernements supérieurs ont tendance à remettre aux régions certains pouvoirs décisionnels.

Plusieurs intervenants

ont confirmé leur participation à cette journée de concertation. Les sept secteurs représentés seront ceux de l'industrie, tourisme, commerce, agriculture, santé et services sociaux, communautaire, loisirs et culture ainsi que la formation.

La Page 4

LE BILLET DE LA SEMAINE
par Rémi Tremblay



Une concertation nécessaire entre les partenaires économiques

Mardi, à St-Sébastien, le Comité d'aide au développement de la collectivité de la région de Mégantic (le C.A.D.C.) et la Corporation de développement industriel devraient normalement accueillir tous les intervenants socio-économiques de la M.R.C. du Granit pour un exercice prioritaire: celui de mettre de l'avant des mesures concrètes de développement pour les cinq prochaines années.

C'est en effet à la région du Granit qu'il appartient de décider à quoi seront consacrés les argents du fonds de développement régional annoncé pour bientôt par le gouvernement du Québec.

Ce n'est pas toujours évident que les tables de concertation régionale donnent les résultats escomptés. Dans certaines régions du Québec, les leaders économiques n'ont pas toujours été à la hauteur des attentes populaires, de sorte que les outils de développement leur ont échappé des mains.

Cela ne risque pas de se produire dans la M.R.C. du Granit, quand on connaît si bien la détermination dont font preuve les hommes et les femmes placés à des postes-clé dans les organismes à vocation économique et l'appui qu'ils ont toujours obtenu du monde municipal.

À St-Sébastien, la journée de concertation de mardi va permettre aux différentes forces du milieu, que ce soit dans le secteur agricole, industriel, touristique, communautaire, culturel et commercial, de définir quelles devront être les actions à poser, dans le prochain plan de développement quinquennal, pour bien positionner nos forces et corriger nos lacunes.

La mission est de taille, certes, mais c'est d'ailleurs pourquoi il faut espérer que les gens concernés puissent consacrer une journée à cet exercice de concertation. Tous les prétextes pourraient être bons pour s'éviter cette démarche: "Nous, gens d'affaires, sommes trop occupés pour perdre une journée en discussions". "Nous, les producteurs agricoles, nous avons les programmes gouvernementaux qu'il nous faut pour la gestion de nos ressources." "Nous, les gens de la culture, préférons nous battre à l'échelon provincial pour espérer obtenir des politiques mieux articulées". Ou encore: "Nous, les marchands, qui va s'occuper du commerce s'il faut s'absenter une journée complète?"

Oui, tous les prétextes seront bons pour éviter de s'impliquer, pour éviter de s'informer, pour éviter de participer! Il y aura suffisamment de monde pour décider à notre place, direz-vous! Peut-être. Mais vous aurez manqué quelque chose d'important. Parce que ce n'est pas tous les jours que les agriculteurs, les bénévoles du secteur social, les industriels, les propriétaires de commerces, les gens du monde municipal, du loisir et de la culture s'assoient à une même table, à la recherche d'objectifs communs.

L'ÉCHO y sera parce que nous croyons que c'est important pour vous!

RÉMI TREMBLAY

Lettre à Robert Bourassa

Lac-Mégantic, le 18 novembre 1991.

Monsieur Robert Bourassa
Premier ministre du Québec
Édifice J, 3e étage
885, Grande Allée est
Québec (Québec)
G1A 1A2

Monsieur le Premier ministre,

En 1987, votre gouvernement réitérait sa volonté d'accorder une priorité à la problématique de la violence conjugale. Pour ce faire, des sommes supplémentaires étaient consenties aux maisons d'hébergement et de transition pour femmes victimes de violence conjugale et vous faisiez paraître l'édition révisée de la politique d'aide aux femmes violentées.

Malheureusement depuis cette date, la situation

financière des maisons d'hébergement s'est précaisée; le deuxième plan triennal qui devait être annoncé en avril 1990 ne l'a pas été. Bref, nous considérons que la situation s'est largement détériorée pour atteindre actuellement un niveau critique qui nécessite une réaction rapide de votre gouvernement.

C'est pourquoi nous vous demandons d'intervenir personnellement pour que soit enfin rendu public le deuxième plan triennal des maisons d'hébergement et de transitions pour femmes victimes de violence conjugale.

En effet, nous croyons que les maisons d'hébergement ont démontré leur bonne foi en acceptant que le plan triennal 1987 - 1990 soit extensionné jusqu'au 1er avril 1991 pour qu'une évaluation en soit faite.

Toutefois pour nous, avril 1991 signifiait nécessairement le dépôt du deuxième plan triennal de financement. Malheureusement, ce ne fut pas le cas.

Le 21 mai, lors d'une rencontre avec les porteurs de structures de représentation des maisons d'hébergement, le Ministre de la Santé et des Services sociaux, Monsieur Marc-Yvan Côté s'engageait personnellement à ce que le dépôt du plan triennal se fasse avant le 24 juin. Décembre approche et les maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale sont toujours sans nouvelles du sort que leur réserve votre gouvernement, le Conseil du Trésor tardant, semble-t-il à faire connaître sa position.

Nous croyons qu'une telle situation est inacceptable et nous croyons qu'il est maintenant temps que

ce plan de financement soit rendu public.

Est-il nécessaire de rappeler ici, Monsieur le Premier ministre, qu'aucune institution publique n'offre les services que les maisons d'hébergement offrent aux femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants?

Non seulement, nous attendons-nous au dépôt dans les plus brefs délais de notre deuxième plan triennal de financement, mais nous osons croire que la réponse gouvernementale signifiera sans équivoque votre volonté de consolider le réseau actuel des maisons d'hébergement.

Veillez agréer, Monsieur Bourassa, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Jacinthe Desjardins
La Bouée Régionale
de Lac-Mégantic Inc

Une "orgie de dépenses", commente Gérin

Coaticook, le 30 octobre 1991

Monsieur Jean Perreault,
Greffier
Ville de Lac-Mégantic
5527, rue Frontenac
Bureau 200
Lac-Mégantic (Québec)
G6B 1H6

Objet: Votre résolution no 91-508

Clause anti-déficit, nouvelle Constitution canadienne
Monsieur le greffier,

Je vous remercie de m'avoir fait parvenir copie de votre lettre du 24 octobre 1991 adressée au ministre responsable des Affaires constitutionnelles ainsi que copie de votre résolution mentionnée en titre.

Il est évidemment très urgent que le gouvernement canadien modifie sa politique budgétaire et cesse d'accroître le déficit canadien année après année. Pour l'exercice 91-92, le déficit sera encore plus élevé que prévu et devrait atteindre les 33 milliards \$ pour un déficit accumulé approchant les 440 milliards \$. Ce déficit hypothèque gravement l'économie canadienne, tant au niveau de la compétitivité que la concurrence, en plus de mettre en péril beaucoup de nos programmes sociaux.

Depuis plus de 30 ans, nous assistons à une lutte de pouvoirs entre les différents niveaux de gouvernement et à une surenchère fort dispendieuse (par exemple, le fameux pouvoir de dépenser du gouvernement fédéral), qui a occasionné, au fil des ans, un chevauchement et un doublement des juridictions dont le coût s'élève à plusieurs dizaines de milliards de dollars.

Après 30 ans de pourparlers constitutionnels stériles, rien n'indique une volonté gouvernementale au Canada de modifier cette situation et je ne crois pas que l'économie canadienne et québécoise puisse la supporter plus longtemps.

Je propose que le Québec exerce ses prérogatives découlant de la souveraineté et mette fin à cette orgie de dépenses si dommageables à notre économie, qui hypothèque l'avenir de plusieurs générations de québécois et québécoises.

Veillez agréer, monsieur le greffier, et transmettre à monsieur le maire et aux membres du conseil mes plus cordiales salutations.

François Gérin,
député de Mégantic-Compton-Stanstead

Le fameux programmes d'économie d'énergie

Lac-Mégantic, le 15 novembre 1991

À toutes les municipalités du Québec,

Je trouve aberrant que l'on dépense des milliers de dollars pour annoncer à la télévision d'économiser l'électricité en éteignant la lumière à chaque fois que l'on quitte une pièce, par exemple, alors qu'on réalise un gaspillage énorme au niveau de l'éclairage des rues et ce, à la grandeur du Québec, quand la clarté du jour est encore bien présente.

Un exemple: le 11 novembre dernier, le ciel était couvert et les lampadaires de rues ont brillé en matinée jusqu'à 7 h 45 pour s'illuminer à nouveau entre 14 h et 15 h parce qu'un nuage de neige s'est abattu sur la ville. À 15 h 45, ils se sont à nouveau allumés pour briller jusqu'à 8 h dans la matinée du 12 novembre.

Si l'on éclairait les rues de toutes les municipalités de Québec seulement lorsque le besoin s'en fait vraiment sentir, le barrage Grande Baleine deviendrait inutile.

Yvette Garon,
Lac-Mégantic

P.S.: Quinze minutes en moins à l'aube et autant au crépuscule... Quelle économie!

Électeurs de Piopolis, appelés à la vigilance

Suite à l'article que j'ai fait paraître dans l'Écho de Frontenac le 28 octobre dernier, certaines personnes, sans doute du comité des loisirs ou de proches de cet organisme de Piopolis, m'ont accusé dans une lettre circulaire distribuée 2 jours avant l'élection du 3 novembre, d'avoir et je cite: répandu des faussetés épouvantables, pris les gens de Piopolis pour des valises en citant des chiffres faux comme 222,000\$ dépensés en loisirs durant les 8 dernières années, et m'ont accusé d'être un critiqueux qui ne s'est jamais impliqué dans les loisirs.

Ce sont des paroles dures et injustifiées que je me contenterai de qualifier de basses paroles, mais j'invite la population à suivre le cheminement que j'ai fait pour tenter d'avoir des précisions sur les dépenses des loisirs de Piopolis.

Puisque les chiffres en matière de loisirs ne sont pas tous disponibles, on est obligé de faire comme le ministère du revenu et extrapoler avec les chiffres que nous avons.

De toutes façons, il faut quand même compter comme il faut avant d'accuser les autres et on se demande vraiment qui croire.

Suite à la page A-6

L'ÉCHO
de Frontenac

Le réseau élect

le réseau élect

Hebdomadaire régional fondé en 1929

en vente le lundi matin

5040, boul. des Vétérans
Lac-Mégantic G6B 2G5
Tél.: (819) 583-1630
Fax: (819) 583-1124

Envoi de publication
Enregistrement No 1148

ABONNEMENT

Canada 1 an: 22\$ 2 ans: 38\$

Taxes en sus.

États-Unis 1 an: 55\$

* Toute reproduction de textes, annonces ou photos est interdite sans autorisation spéciale de l'éditeur

Président:

Mme L.-Philippe Poulin

Directeur général

Gaétan Poulin

Directeur de publication
Rémi Tremblay

Directeur des ventes
Michel Pilotte

Journaliste
Yves Bellefleur

Montage/publicité
Danielle Poulin - Lorraine Poulin
- Maryse Vallerand

Secrétariat-Administration
Suzanne Poulin - Lise Paradis
- Lucie Durand

Photocomposition/Montage
Multi-Concept Ronald Martel inc.
Sherbrooke

Impression
Communications des Cantons inc
Sherbrooke

ABATTOIR PATRICE DESMARAIS
480, 2e Avenue Weedon (Route 112)
ABATTAGE: BOEUF - PORC - VOLAILLE
Viande à michoui,
Viande pour congélateur

(819) 877-3232

(7 oct. au 30 déc.)

A NOËL, pensez...

Boutique **MONA LISA**



Carrefour
Lac-Mégantic

Pour des cadeaux de tous genres, qui plairont à coup sûr...

EN EXCLUSIVITÉ: **BOSSONS, GERBE DE BLÉ**
3560 Laval, Lac-Mégantic, **583-4111**



Plan
mise
de côté

EMBALLAGE GRATUIT

Un jugement important pour les municipalités

Piopolis force un citoyen à respecter la réglementation sur les eaux usées

(Piopolis) Dans un jugement rendu le 8 octobre dernier au Palais de Justice de Lac-Mégantic, la Cour Supérieure a donné raison à la Corporation municipale de Piopolis dans ses démarches légales afin d'obtenir de l'un de ses citoyens qu'il rende ses installations septiques conformes à la réglementation concernant l'évacuation des eaux usées. De l'avis du procureur de la municipalité, Me Pierre Greffard, il s'agit d'un premier jugement rendu au Québec en matière d'installation septique pour des résidences isolées, les autres jugements de nature environnementale ayant eu trait à d'autres sortes de nuisances.

dans les trente jours du jugement un système septique avec filtre à sable, selon les plans déjà soumis par l'inspecteur municipal.

À défaut d'exécuter ces travaux dans le délai requis, la Cour Supérieure a autorisé la municipalité à prendre elle-même les mesures requises pour faire exécuter les travaux aux frais du citoyen et à charger les coûts sur les taxes municipales du citoyen.

nie par l'inspecteur municipal, que le système d'égoût desservant la propriété de l'intimité était désuet et que le puisard ne parvenait pas à suffire au besoin de l'exploitation, de sorte que le trop plein se déversait dans le fossé municipal en bordure de la route 263 entre Piopolis et Marston.

Le Juge Georges Savoie de la Cour Supérieure a accueilli favorablement la

requête de la municipalité de Piopolis de forcer le propriétaire des lieux à se conformer à la réglementation sur le traitement des eaux usées pour les résidences isolées en installant

La municipalité exécute le jugement

Les membres du conseil municipal de Piopolis, réunis en assemblée publique le 18 novembre



Les travaux commandés par la municipalité de Piopolis ont été exécutés sur la propriété des Foley contre leur gré. La facture doit leur être adressée à même leur compte de taxes.

dernier, ont donné le feu vert au conseiller Marcel Beaulé pour faire exécuter les travaux d'assainissement des eaux usées sur la propriété d'un citoyen du secteur Vieux Village, Florent Foley, conformément à un jugement rendu par la Cour supérieure du Québec.

"On exécute le jugement tel qu'il a été prononcé", a commenté le maire Lucien Beaulé, le jour même où la machinerie prenait position sur la propriété des Foley et commençait les travaux d'assainissement des eaux usées, sous la surveillance de l'inspecteur municipal Gilles Blais.

La municipalité est intervenue une fois passé le délai qui avait été accordé au propriétaire de la ferme pour se conformer lui-même au jugement de la Cour. Les Foley n'ont pas non plus utilisé leur droit d'en appeler du jugement, alors qu'ils pouvaient l'exercer au plus tard le 5 novembre au soir.

L'Écho Car Auto

Tirage d'une automobile Dodge Colt 100E '92 le 11 janvier '92

en collaboration avec **Canadien Tire CKFL**

Amical AUTOMOBILES

Marchands Participants

- Boutique 401
- Brasserie Chez Clovis
- Centre des Services Desjardins-Immatriation
- Coiffure Mode
- Famili-Prix B.D.C.
- Klaxon
- La Capucine
- Le Naturaliste
- Mona Lisa
- Peoples
- Pédro T
- Provigo
- Punch Mode
- Radio Shack
- Store Vertical
- Phototech
- Tabagie-Librairie Claude
- Néro Bianco
- Falro
- Boutik Electrik
- Canadien Tire
- CKFL

du 23 novembre '91 au 11 janvier '92

- Tirages chaque vendredi entre 17h00 & 20h00
- 1 finaliste par commerce
- 22 finalistes par semaine
- Grand Tirage parmi les 154 finalistes le 11 janvier '92 d'une automobile DODGE Colt 100E '92

Pour le Grand Tirage, le dimanche soir, être présent au tirage.

Le **NOËL** au QUOTIDIEN

Ouvert dimanche le 1er décembre

Le Carrefour a le plaisir de vous offrir

Richard Abel

en spectacle de 12h00 à 17h00
Dimanche le 1er décembre



"L'endroit où l'on gagne à magasiner"

Un exemple pour les Commissions scolaires?

Dans sa livraison d'août-septembre 1991, le journal *Vers Demain* qui appartient à la communauté des Pèlerins de Saint-Michel (les Béréts Blancs), publie un article d'actualité pour la région, portant sur l'éducation des enfants à la maison.

Coiffé du titre "Au Canada, 30 000 enfants éduqués à la maison", l'article rapporte que plusieurs parents sont désenchantés des écoles publiques en raison de ce qui s'y passe, comme l'éducation sexuelle, la circulation de la drogue, la violence, un enseignement contraire aux croyances et principes des parents et enfin, la pauvre qualité de l'enseignement.

De plus en plus de parents, peut-on lire dans l'article, sont convaincus que le meilleur endroit pour éduquer leurs enfants est la maison.

D'ailleurs, un quotidien anglophone de Montréal, "The Gazette", dans son édition du 8 septembre 1990 rapportait que plus de 30 000 enfants au Canada recevaient un enseigne-

ment à la maison.

Sur le territoire de la Commission scolaire Lac-Mégantic, une quarantaine d'enfants recevraient actuellement leur enseignement primaire et post-primaire à la maison et dans une "école de rang". Ceux-ci sont principalement localisés dans le 8e Rang Nord de Notre-Dame des Bois.

Après plusieurs mois de tergiversations, la Commission scolaire vient d'ailleurs d'obtenir le consentement des parents de l'endroit quant à une évaluation complète de l'apprentissage reçu par les enfants.

Il importe cependant de préciser que ces parents se dissocient complètement des Béréts Blancs ou Pèlerins de Saint-Michel.

Un exemple?

Le journal *Vers Demain* rapporte que dans un autre article portant sur l'école à la maison et publié dans un hebdomadaire de New Liskeard en Ontario, il est fait mention que la Commission scolaire locale est très ouverte au principe de l'école à la maison et désire même venir en aide aux

parents qui enseignent à leurs enfants.

M. Jack Mc Vey qui est directeur de cette Commission scolaire aurait dit ce qui suit: "Je pense que les raisons pour lesquelles les parents n'envoient pas leurs enfants à l'école publique sont plutôt significatives... Ils les gardent à la maison pour des raisons religieuses ou ils sentent très fortement que le système est en conflit avec leurs croyances... Pour ce qui est de l'école primaire, la mère peut couvrir la plupart des matières de base. C'est un engagement majeur, et j'admire les parents qui le font".

Dans sa réflexion, le rédacteur de "Vers Demain" y va de la déclaration suivante: "Voilà un exemple dont les autres Commissions scolaires devraient s'inspirer, au lieu de persécuter les parents qui parce

qu'ils aiment réellement leurs enfants et s'occupent d'eux, sont prêts à faire de grands sacrifices et leur

enseigner à la maison".

Alain Pilote complète son article en citant une déclaration du Cardinal

Édouard Gagnon, en 1989, alors président du Conseil pontifical pour la Famille: "Étant donné les circons-

tances actuelles dans l'Église, l'école à la maison semble être la seule solution en population".



Notre circulaire BUREAULAB de Noël s'en vient avec beaucoup d'idées-cadeaux pratiques

NOËL

c'est aussi
l'ordinateur

NOVEX

chez **DUBÉ** ÉQUIPEMENT DE BUREAU

879\$

(Taxes en sus)

- Ordinateur Novex 286-16
- Écran VGA 14"
- Disque dur 40 meg
- Approuvé G.R.I.C.S.
- 2 ans de garantie

*DOS 5.0 Français en option

Tél.: (819) 583-2424
Fax: (819) 583-2425

Électeurs de Piopolis...

Suite de la page A-4

Prenons l'année 1990; selon les bilans vérifiés par la firme comptable de la municipalité, les dépenses réelles affectées à la culture et aux loisirs totalisent 13,757\$.

Comment se fait-il que certaines personnes ont fait croire aux électeurs en distribuant une note explicative sur le coût des loisirs, que le montant affecté aux loisirs représentait 4,216,51? Aucune mention des revenus générés par les loisirs n'est mentionnée.

Vous pensez comme moi que c'était biaisé et que ça escamotait une partie de la réalité! Eh bien vous avez raison parce qu'on n'incluait pas à ce moment-là le coût du loisir culturel!

Fichu oublié n'est-ce pas?

Il semble à tout événement que le manque de transparence passé dont j'ai fait état a produit ses fruits parce que le maire Beaulé se sent maintenant obligé d'informer la population en distribuant un "rapport du maire sur la situation financière de Piopolis" avec des annotations additionnelles mais incomplètes.

J'espère que pour l'avenir cette démarche permettra aux citoyens de déceler certaines lacunes comme d'emprunter sur le budget d'une autre année pour couvrir le dépassement de ses prévisions budgétaires, ou de s'apercevoir comme en 1986 qu'à peu près les mêmes personnes du même clan profitent des montants dépensés par le Comité des loisirs et que... ah oui, vous vous souvenez du fameux terrain pour l'installation du garage municipal payé 21,000 de trop par l'administration Beaulé?

Nous en voulez-vous tant que cela monsieur Beaulé?

Sachez que sur 218 électeurs le 3 novembre dernier (60% des électeurs), 37% n'étaient pas d'accord avec votre vision des choses et que, tôt ou tard, ils vous le rappelleront quand ils auront décidé un vrai changement. Le soir s'en vient et la noirceur vient vite en politique!

Amicalement vôtre,
Gilles Vachon,
Piopolis

La réforme constitutionnelle touche à une foule de choses

... mais avant tout, elle vous touche!

En tant que Canadiens, nous sommes maintenant appelés à relever l'un des plus grands défis de notre histoire. Le gouvernement du Canada a mis de l'avant des propositions dans le but d'améliorer notre Constitution. Ces propositions, qui visent à faire du Canada un pays plus fort et plus prospère où chaque Canadien se sentira chez lui, sont actuellement étudiées par un Comité mixte spécial du Parlement. Elles feront également l'objet d'une série de conférences mises sur pied par des organismes indépendants.

Voici les principaux éléments de quelques-unes des propositions :

- ◆ Inclure dans la Constitution une «clause Canada» qui parle des espoirs et des rêves des Canadiens, de leurs valeurs, de leur diversité, de leur tolérance et de leur ouverture d'esprit.

- ◆ Reconnaître aux peuples autochtones le droit de se gouverner eux-mêmes tout en étant sous la protection des lois canadiennes.
- ◆ Reconnaître le caractère distinct du Québec et l'existence des minorités linguistiques.
- ◆ Réformer le Sénat afin d'avoir un Sénat élu, plus efficace et fondé sur une représentation beaucoup plus équitable.
- ◆ Renforcer l'union économique canadienne afin que les Canadiens puissent travailler et mener leurs affaires partout au pays.
- ◆ Garantir les droits à la propriété.

Participez et voyez comment ces propositions contribueront à bâtir l'avenir du Canada. Pour plus de renseignements, téléphonez sans frais au :

1-800-561-1188

Personnes sourdes ou malentendantes : 1-800-567-1992 (ATS/ATME)

Canada

Bâtir ensemble l'avenir du Canada

Édifice Frère André

Son avenir n'est pas encore décidé

L'avenir de l'Hôpital Frère André n'est toujours pas décidé. Le ministère de la Santé et des Services sociaux attend toujours une renonciation des droits de propriété sur l'édifice, que possèdent la Fabrique Ste-Agnès et la Ville de Lac-Mégantic, avant de pouvoir disposer de l'immeuble. Mais la

municipalité et la Fabrique qui ont toutes deux indiqué qu'elles n'étaient pas intéressées à prendre en charge l'édifice, souhaitent cependant attendre les résultats des démarches entreprises par un comité spécial avant de renoncer définitivement à l'édifice.

Le "Comité consultatif

sur l'avenir de l'édifice Frère-André" effectuée depuis quelques mois déjà des démarches afin d'assurer un avenir communautaire et de bienfaisance à l'ancien hôpital.

Le comité garde bon espoir de pouvoir présenter un dossier valable à la Corporation du Centre hospitalier Lac-Mégantic - gestionnaire de l'édifice -, qui devra alors, conformément aux volontés de M. Philibert Cliche, dans son acte de donation daté de 1944, offrir l'édifice à la collectivité.

À la suite d'un sondage qui a notamment permis de savoir que plusieurs organismes communautaires

étaient intéressés à utiliser les locaux de l'édifice désaffecté, le comité sur l'avenir du Frère-André a décidé de faire appel à une ressource de la région de Thetford-Mines, le Groupe de Ressources Techniques, qui possède une très bonne expertise au niveau des coopératives d'habitation.

Le G.R.T. s'est donc engagé à monter le dossier auprès de la Société d'habitation du Québec, qui

caractéristiques intéressantes en ce sens qu'il possède une cuisine, un ascenseur et plusieurs autres accommodations. Néanmoins, sa transformation en un centre de services communautaires jumelé à un service de logements transitoires nécessiterait des réaménagements physiques importants.

L'édifice présente des

pourrait éventuellement subventionner le projet. Des réponses sont attendues pour les prochaines semaines.

Il fut donc convenu de réaliser une étude de faisabilité pour un centre de services communautaires jumelé à un service de logements transitoires.

Concrètement, l'édifice pourrait abriter les bureaux et locaux d'organismes communautaires, mais aussi des logements de

Les honneurs pour Teknika

Récemment, le Groupe TEKNIKA se voyait décerner un prix de mérite de l'Association canadienne des ingénieurs-conseils pour un projet d'interception des eaux usées dans le secteur du lac Magog.

Outre Teknika, une seule autre firme québécoise de génie-conseil figurait parmi les 12 projets primés par les membres du jury qui tenaient compte de trois principaux critères: l'innovation, l'imagination et la qualité.

Le projet de Teknika dans le secteur du lac Magog combine les avantages de trois modes distincts de collecte des eaux usées: sous vide, à basse

pression et par gravité. Cette distinction lui a notamment valu une pleine page dans la revue canadienne Consulting Engineer.

Pour Teknika, il s'agit d'un deuxième prix canadien en autant d'années puisque le Groupe avait récolté un prix d'excellence à l'édition 1990 de ce même concours pour son projet de station d'épuration des eaux du Canton d'Oford.



RESTAURANT

La Truite du Lac

Bienvenue à tous!

J.-M. LACROIX

COMPTOIR DE POISSONS ET FRUITS DE MER FRAIS

J.-M. LACROIX, prop.

3515, Boul. Stearns
LAC-MÉGANTIC

Ouvert de 10h à 21h **583-4422**
Licencié

LA TRUITE DU LAC

Restaurant: 3515 Boul. Stearns
Lac-Mégantic

AU MENU:

- Spécial DU MIDI
- Poissons et fruits de mer
- Menu à la carte au 15 déc. 91
- Steak

réduction 20%
Sur présentation de ce coupon

Limite: 1 par client

AUJOURD'HUI PAYER COMPTANT GRÂCE AU PAIEMENT DIRECT DESJARDINS C'EST MONNAIE COURANTE!

Faites comme tant de gens qui vivent comptant!

À l'épicerie, au dépanneur, à la pharmacie, un peu partout...! Vous pouvez maintenant payer vos achats* comptant avec votre carte Multiservices Desjardins et votre NIP, les mêmes qui vous donnent accès aux guichets automatiques.

Par une simple opération, vous faites passer directement le montant de vos achats de votre compte à celui du commerçant, en toute sécurité et confidentialité. Vous pouvez même retirer de l'argent au moment de votre paiement grâce à la transaction «achat avec retrait»**.

Si vous avez votre carte Multiservices Desjardins, vous avez en main la clé pour vivre comptant. Si vous n'avez pas votre carte, demandez-la sans tarder à votre caisse Desjardins.

Consultez le personnel de votre caisse Desjardins pour connaître les modalités de ce service.

* Des frais minimes de 0,15 \$ s'appliquent par transaction.
** Les modalités de cette transaction sont laissées à la discrétion du commerçant participant.

Services automatisés

Desjardins

Les indispensables

La caisse populaire Desjardins

Desjardins L'incroyable force de la coopération.

Veuillez noter qu'à partir du 1^{er} janvier 1992, les frais d'utilisation seront de 0,25 \$ par transaction.

Métro Centre-Ville arbore les "5 étoiles" du service total

Le nouveau supermarché d'alimentation Métro Alain & Valiquette, au centre-ville de Lac-Mégantic, a été officiellement inauguré mercredi soir dernier. L'événement a déplacé tous les gens de commerce du milieu, fournisseurs et partenaires de Métro. "Tous les ingrédients sont ici réunis pour atteindre tout le succès espéré", a exprimé la députée Madeleine Bélanger. "Voilà un projet qui devrait susciter le regain économique qui accompagne un tel investissement au centre-ville", a pour sa part ajouté le maire Jean Lessard.

Symptôme de la vitalité du groupe Métro-Richelieu, le jour même de l'inauguration du nouveau Métro Alain & Valiquette au centre-ville de Lac-Mégantic, toutes les transactions sur le titre de Métro-Richelieu étaient suspendues à la

Rémi Tremblay

Alain et Valiquette, "changent leurs vieilles pantoufles pour des souliers neufs".



Un moment solennel: dans l'ordre, Jacques et Pierrette Alain, Jean-Claude Roy, curé de la paroisse Ste-Agnès, le maire Jean Lessard, la députée Madeleine Bélanger, André et Louise Valiquette, et Yves Lebel, du groupe Métro-Richelieu.

Ce qu'ils en ont dit...



JEAN LESSARD:

"Je me réjouis que notre centre-ville s'enrichisse d'un tel supermarché!"



MADELINE BÉLANGER:

"La récession, on ne l'a pas sentie chez nous à cause du dynamisme de nos gens d'affaires".



YVES LEBEL:

"Nos marchands changent leurs vieilles pantoufles pour des souliers neufs".



JEAN-CLAUDE ROY:

"L'homme a aussi besoin de fraternité, de respect et d'amitié... Ce Métro connaît son monde".

Chez Métro Centre-Ville, on a travaillé presque jour et nuit avec l'aide d'une équipe de techniciens du groupe Métro-Richelieu pour terminer les aménagements pour le 20 novembre. Avec le résultat que le Métro Alain & Valiquette a amplement gagné ses "5 Étoiles", le "concept des années 2000 chez Métro-Richelieu", d'expliquer Paule Laflamme du Service des Relations publiques de Métro-Richelieu.

Comme les invités ont pu le constater, Métro 5 Étoiles offre tous les services en alimentation exigés dans les marchés à grande surface: la boucherie (l'étoile rouge), le département des fruits et légumes (l'étoile verte), la miche où se préparent la boulangerie et les pâtisseries du jour (l'étoile jaune), la cuisson-express (l'étoile mauve) et les aliments en vrac (l'étoile bleue).

Représentant le conseil d'administration de Métro-Richelieu, M. Yves Lebel s'est montré enthousiaste devant le dynamisme des propriétaires de marchés Métro qui, à l'instar des

Bourse de Montréal, afin de lancer une nouvelle émission de 3,6 millions d'actions sur le marché des RÉA.

Les Isolations Grenier inc.

106, rue Colette, ST-LUDGER

Polyuréthane
Laine minérale soufflée
Recommandons les produits "RED TOP"
ESTIMATION GRATUITE

Frais virés acceptés
(819) 548-5397

Boucherie Chez GUY

LES SPÉCIALISTES

583-0617

Le Carrefour de la bonne chère

- Viandes de qualité
- Pain frais du jour
- Poulet B.B.Q. chaud

4298, Laval LAC-MÉGANTIC du 25 au 30 nov. 1991

VOICI QUELQUES UNS DE NOS SPÉCIAUX...

<p>STEAK</p> <p>Intérieur de ronde Boeuf Cat. A</p>  <p>2,98\$ lb</p>	<p>ROSBIF</p> <p>POINTE de SURLONGE Boeuf Cat. A.</p>  <p>2,98\$ lb</p>	<p>BIFTECK</p> <p>Attendri "Steak minute"</p> <p>3,98\$ lb</p>
<p>JARRÊT DE PORC</p> <p>Pour ragout - surgelé</p> <p>,68¢ lb</p>		

- SUPER SPÉCIAL -
FONDUE CHINOISE
- AU BOEUF -
4,49\$ lb 9,90\$ kg

...POUR ACCOMPAGNER VOTRE FONDUE!
- PAINS "BAGUETTES"
- CUIT SUR PLACE
Pain, blanc ou 100% blé

seulement ,69¢ ch.

CO-OP S.C.A. LAC-MÉGANTIC - LAMBTON

Vous cherchez la "compétence" À PRIX "COMPÉTITIFS"

Nous avons la pompe qui répond à vos besoins

DES MARQUES TELLES QUE:

- JACUSI
- BERKELEY
- GOULD
- GRUNDFOS
- S.R.
- STA-RITE etc...

INVENTAIRE COMPLET DE POMPES À EAU POUR:

- * Sels adoucisseurs pour purifier votre eau
- * PUIITS ARTÉSIENS - POMPES À TURBINE - POMPES À PISTONS

Nous effectuons vos analyses d'eau - Profitez de notre service à domicile

CONTACTEZ à LAC-MÉGANTIC: 3333 d'Orsennens à LAMBTON : 136 Principale

JEAN-CLAUDE GOSSELIN (TRAVAIL) 583-4444 (RÉS) 583-3065
DANIEL BOULÉ (TRAVAIL) 583-4444 (RÉS) 583-4237
NOËL NOLET (TRAVAIL) 486-7474 (RÉS) 486-2485
MARIO BÉLANGER (TRAVAIL) 486-7474 (RÉS) 486-7734

Sous-financement chronique

La Bouée réclame un soutien significatif de l'État

Lasses de maintenir à bout de bras un ensemble de services de première ligne sans un soutien significatif de l'État, des travailleuses sociales et administratrices de la Bouée Régionale, une maison d'hébergement pour femmes victimes de violence conjugale; ont manifesté leur impatience, lundi, en rendant une visite "surprise" au bureau de la députée Madeleine Bélanger. Elles étaient également accompagnées de bénéficiaires.

C'est un véritable cri du coeur qu'ont lancé ces femmes qui s'interrogent sur la volonté réelle du gouvernement de s'attaquer à la problématique de la violence faite aux femmes.

Yves Bellefleur

Ce cri se résume à quelques mots: "Donnez-nous le moyen d'accomplir adéquatement notre intervention auprès des femmes violentées et leurs enfants".

"Aucune institution publique, a rappelé la porte-parole de la Bouée, Mme Michèle Héлары, n'offre les services que les maisons d'hébergement offrent aux femmes victimes de violence conjugale et à leurs enfants".

Mais voilà, les ressources financières mises à la disposition des maisons d'hébergement par le gouvernement du Québec sont nettement insuffisantes, prétend le Regroupement des maisons d'hébergement du Québec.

"Nos budgets de fonctionnement ne suffisent plus aux besoins", a répété la porte-parole de la Bouée. "Depuis le temps qu'on a levé le voile sur le phénomène de la violence conjugale, les femmes savent qu'elle ne sont plus seules et qu'il existe des ressources pour leur venir en aide, à elles et leurs enfants".

C'est ainsi que les maisons d'hébergement ont constaté une sollicitation croissante de leurs ser-

vices ces dernières années. En un an seulement, soit de 1989 à 1990, on a assisté à une croissance de 20% de l'achalandage dans ces maisons.

À Lac-Mégantic, la Bouée Régionale vit un problème de sous-financement chronique. Son budget de fonctionnement pour 1991 est de 175 000\$ et l'année financière n'est même pas encore complétée que déjà l'établissement présente un déficit d'opération de 30 000\$.

"On a été forcé de restreindre et même de couper certains services et c'est inacceptable de priver des femmes de ces services qu'elles devraient normalement retrouver chez-nous".

La Bouée Régionale assure un service d'hébergement et une gamme d'autres services pour répondre aux besoins exprimés par les femmes, comme l'accompagnement et le suivi individuel ou collectif.

Pour répondre adéquatement aux besoins exprimés par les femmes qui trouvent refuge à la Bouée, c'est un montant de 500 000\$ qui serait nécessaire. L'écart est donc très considérable entre ce que consent le gouvernement et ce que souhaite obtenir la maison d'hébergement.

"Si nous avons décidé d'occuper le bureau de notre députée, c'est que nous ne pouvons plus supporter la léthargie gouvernementale dans notre dossier. Nous sommes lasses des promesses qui ne se concrétisent jamais, disait la porte-parole du groupe, Michèle Héлары. Nous voulons que le gouvernement rende public notre deuxième plan triennal de financement et que celui-ci reflète une véritable volonté du gouvernement de s'attaquer à la problématique de la violence conjugale".

Le dernier plan triennal accordé au Regroupement des maisons d'hébergement est échu depuis plus de 19 mois et depuis, on assiste à la reconduction des budgets "anémiques" qui correspondent à un maigre 25% des besoins réels des maisons, soutient Mme Héлары.

Le Regroupement s'explique mal, par exemple, que les centres de crise en santé mentale mis sur pied par le gouvernement aient des budgets de fonctionnement de plus de 700 000\$ annuellement pour des services comparables à ceux offerts par les maisons d'hébergement qui reçoivent, elles, un maigre 200 000\$.

Elle prend pour exemple le gouvernement Ontarien qui accorde un budget annuel de fonctionnement de 34\$ millions à son réseau de 81 maisons d'hébergement alors que Québec consacre seulement 14\$ millions pour les 78 maisons sises sur son territoire.

"Le gouvernement de M. Bourassa devra bientôt accorder une reconnaissance réelle aux maisons d'hébergement et cette reconnaissance, nous souhaitons qu'elle soit démontrée lors du dépôt du prochain plan triennal", de conclure Michèle Héлары.



NOUVEAU!

Nous servons maintenant de la FONDUE
dans nos deux salles à manger

TOUS LES SAMEDIS
à compter de **18h00**

Réservez dès maintenant pour votre repas des Fêtes

FONDUE AU POULET À VOLONTÉ
Seulement **8,95\$**

FONDUE CHINOISE À VOLONTÉ
Seulement **9,95\$**

NB. Nous pouvons servir nos fondues en semaine... veuillez réserver quelques jours à l'avance.

Nos gâteaux d'anniversaire sont GRATUITS pour 4 personnes et plus.

**4917, Laval
Lac-Mégantic
583-3795**

La Maison d'Encan Bergeron

**Route 112
Disraëli**

À l'approche du temps des fêtes, il y aura encan les vendredis soir à 19h00 et dimanches à 13h00 pour les mois de novembre et décembre 1991.

INF. À LA
MAISON D'ENCAN
1-418-449-2513



20% -Habits de neige
-Jackets
-Manteaux

20%
sur une sélection de vêtements de 2 à 18 ans

Plan mise de côté
Magasinons chez-nous!

Boutique chez **MADELEINE**
VÊTEMENTS POUR ENFANTS
5322 FRONTENAC CENTRE-VILLE **583-2470**

Echos d'il y a 10 ans

ÉCHOS D'IL Y A DIX ANS
(Tirés de notre édition du 24 novembre 1981)

DERNIÈRE LIAISON - Malgré l'opposition manifestée par plusieurs organismes, le ministère fédéral des Transports a maintenu sa décision d'abandonner la liaison ferroviaire (Via Rail) Montréal - St-Jean (N.-B.), via Sherbrooke et Lac-Mégantic. C'est ainsi que le 15 novembre dernier, le train de passagers qui assurait la liaison quotidienne entre les deux provinces s'est arrêté en gare et y est reparti quelques minutes plus tard... pour ne plus y revenir.

LILY AUX CHAMPIONNATS PROVINCIAUX - La jeune patineuse Lily Cloutier participera aux championnats québécois de patinage artistique en décembre prochain, en vertu d'une excellente prestation lors de l'épreuve semi-finale à Trois-Rivières. Lily est la fille de Jean Cloutier et Denise Blais.

ENTREPÔT RASÉ - Une défectuosité électrique serait à l'origine de l'incendie qui a complètement ravagé l'entrepôt de matériaux de construction appartenant à M. Clément Martel de Marsboro. Les pertes s'élèvent à au-delà de 400 000\$.

ST-ROMAIN - L'adminis-

tration municipale de St-Romain vient de confier à l'entrepreneur Léopold Gouin et Fils de Coleraine la construction d'un réservoir d'eau d'une capacité de 130 000 gallons et le remplacement d'une section du réseau d'aqueduc. Coût des travaux: environ 276 000\$.

ÉCHOS D'IL Y A 20 ANS

- Le kiosque touristique de Lac-Mégantic a enregistré un nombre record de visiteurs au cours de la saison estivale 1971 en accueillant 1 041 personnes, soit plus du double qu'au cours de l'année précédente.

- On amende le règlement de la circulation pour permettre le stationnement en double des automobiles, douze mois par année, près des églises Ste-Agnès et Notre-Dame de Fatima, aux heures d'offices religieux.

Un règlement avait été adopté antérieurement pour interdire cette façon de stationner, les mois d'hiver, à cause du trop grand risque d'accidents pouvant être provoqués par l'accumulation de la neige, mais les hommes d'entretien s'assureront de dégager les artères aux abords des églises, tôt le dimanche.

Le nouveau maire de la municipalité de La Guadeloupe, M.G.E. Quirion, et les membres de son équipe sont assermentés par le secrétaire, M. Armand Veilleux.

De mauvais plaisants en quête de sensations fortes ont déclenché une alerte à la bombe au local du Club Aramis, au moment où le club s'appêtait à fêter ses anciens directeurs. Les fouilles effectuées par les agents de la Sûreté Municipale n'ont rien donné.

ACCIDENT DE LA ROUTE - Une jeune femme de 22 ans originaire de Lambton, Carmen Bizier, perd la vie de façon tragique, en étant happée par une automobile alors qu'elle traversait une route près du village de Lambton.

Le Groupe Minier Sullivan Ltée parle de la possibilité de traiter une forte quantité de minerai de cuivre et de zinc en provenance des gisements de la compagnie Clinto Copper Mines Ltd, à Piopolis, dans ses installations de la mine Cupra à Stratford. Des forages effectués entre 1969 et 1971 ont confirmé la présence de 1 800 000 tonnes de minerai d'une teneur de 2.02% en cuivre et de 1,54% en zinc. Le faible prix payé aux producteurs de cuivre serait le principal facteur empêchant le développement extensif de la propriété.

Souvenir d'autrefois



Cette église érigée en bordure de ce qui est devenue la première construite à Lac-Mégantic. Son premier curé fut l'abbé J.B.A. Cousineau qui officiait déjà les cérémonies religieuses à Piopolis. Le temple a été érigé sur un terrain situé à l'angle des rues Agnès et Jeanne-Mance. À remarquer, à l'avant-plan, le travail de défrichage réalisé pour la construction du nouveau temple. Le presbytère (à l'extrême droite) sert aujourd'hui de résidence pour la famille de Jean Blais et Christine Miller. La petite église a été désaffectée en 1913 lorsque l'on a procédé à l'ouverture de l'église Ste-Agnès.

SONATA V-6 1992 - Intermédiaire performante

- Puissant moteur V-6 3 litres Mitsubishi à injection multi-points
- Transmission automatique 4 vitesses
- Large espace pour 5 passagers
- Empattement 104,5 po



- Suspension indépendante aux 4 roues
- Confort
- Qualité
- Commodités multiples en équipement standard
- Garantie de base 3 ans / 60 000 km
- Principaux éléments 5 ans / 100 000 km

MODÈLE GL à partir de

MODÈLE GLS luxueux, tout équipé à partir de

14 995\$ 17 395\$

*Transport et préparation en sus



Hyundai est une automobile de l'année.



HYUNDAI
Un achat intelligent!

4094 Laval
Lac-Mégantic
583-5455

COUPONS PLUS

4809 Laval
Lac-Mégantic
583-4257

Pour moins cher!

FLANELLE très beau choix 15% d'escompte	VELOURS CÔTELÉ -25%
TISSUS D'AUTOMNE '91	
imprimé -25%	uni -15%
TRICOT de GILET ouaté (enfants) SPECIAL 10⁹⁹\$ chacun	OUATÉ uni à la livre 15% d'escompte
LOT DE TISSUS à 1⁰⁰\$ et 2⁰⁰\$ le mètre	ARTICLES de COUTURE -10%
DRASANTÉ très beau choix 39"-48"-54"-60"-78"	DRAP 60"x96" SPECIAL 11⁰⁰\$ chacun

Autres spéciaux en magasin

Tirage de Noël les
7-14-21 et 28 déc

AGENDA communautaire

Woburn

(Expositions à la Bibliothèque)
Le Comité culturel de la Bibliothèque municipale de Woburn invite la population à venir contempler jusqu'au 14 décembre deux magni-

fiques expositions au local de la bibliothèque, au 515, rue de l'OTJ. La première exposition a pour thème: "Les coquillages". Elle est accompagnée de 25 documents différents pouvant être mis à la disposition du public. La seconde ex-

position a pour thème: "Le Père Noël". Il s'agit de 25 histoires ou récits différents traitant de la fantaisie de Noël et présentant ce légendaire personnage sous différentes facettes. Deux expositions à voir absolument. La Bibliothèque est ouverte les lundis et mercredis, de 19 h à 20 h 30.

Jusqu'à Noël

Profitez de rabais de

30%

sur toute la marchandise

Le jeudi

Nous payons la

T.P.S.

et la

T.V.Q.

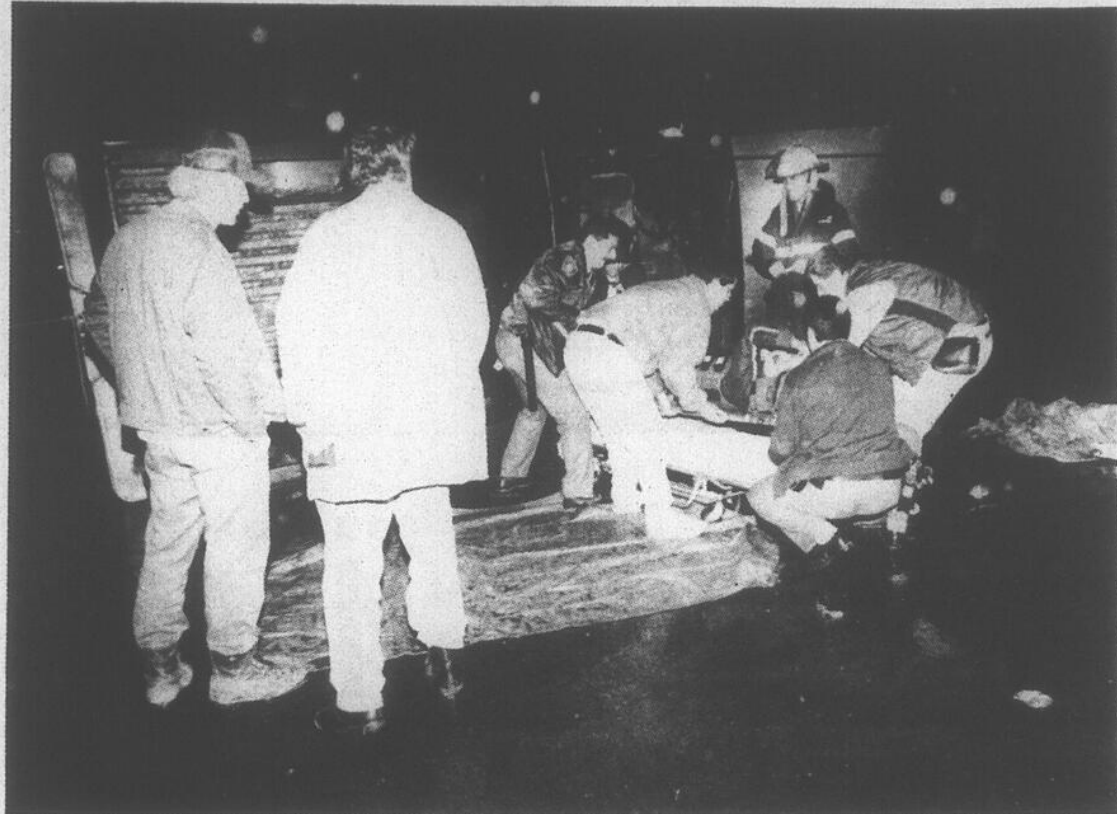
Ouvert tous les jours de 9h30 à 17h
Les jeudis et vendredis de 9h30 à 21h00

Boutique

Océan

607 St-Augustin
Woburn 544-9194

Facultés affaiblies



Un individu de 42 ans de Piopolis devra comparaître devant la Justice pour avoir conduit son véhicule alors qu'il était en état d'ébriété, lui qui a été impliqué mercredi dans un accident de la circulation qui, fort heureusement, n'a fait aucun blessé grave. Le conducteur fautif qui circulait rue Laval à bord d'une camionnette, aurait empiété sur la voie inverse pour aller frapper une autre camionnette, immobilisée qui s'apprêtait à effectuer un virage sur la rue Marquette. Sous l'impact, la camionnette du conducteur fautif s'est renversée sur la chaussée. On a dû faire appel à l'unité d'urgence "les mâchoires de vie" pour dégager la victime qui a été mis en arrestation sur son lit d'hôpital après qu'un prélèvement sanguin eut confirmé qu'il était sous l'effet de l'alcool.

(photo Gilles Thibodeau)

(Chorale)

Le Comité culturel de la Bibliothèque municipale recevra le dimanche 8 décembre, la visite de la chorale "Les Riverains" de Lac-Mégantic. La chorale présentera un concert, à 19 h 30, à la salle municipale de Woburn, au 590, rue St-Augustin. Invitation à tous les citoyens de Woburn et des paroisses voisines.

St-Gédéon

Le Club de l'âge d'or de St-Gédéon invite ses membres et toutes les personnes intéressées à sa soirée de danse, le samedi 7 décembre, à la salle de l'aréna Marcel-Dutil. Invitation spéciale aux membres des clubs voisins. L'orchestre "Les as du folklore" se chargera du volet musical.

Lac-Mégantic

Les membres de la section locale de l'AREQ, l'Association des retraités de

Suite à la page A-12

NOUVEAU

Soudure chez Paul enr
4065, Villeneuve
Lac-Mégantic
prop. Paul-Emile Choquette

Soudure générale-Coupage à l'arc-air
Atelier: 583-2911 rés.: 583-0528

Coiffure
CYBEL

vous offre une
**Superbe
Promotion**

de **10% à 30%** de rabais sur

- ✓ Permanente
- ✓ Mèches
- ✓ Teinture

jusqu'au 4 janvier 92
(Ne s'applique pas sur
coupe, mise en plis, Hairfax)

5562 Frontenac
(à l'arrière)
Lac-Mégantic

583-5224



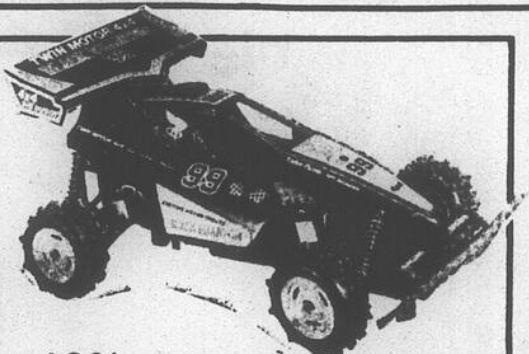
Sonia Bisson

Pour NOËL

offrez-lui le cadeau rêvé

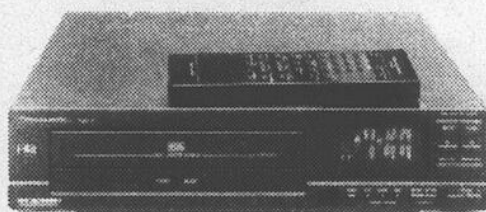
Véhicule télécommandé

Le meilleur choix - au meilleur prix



10% de rabais jusqu'au 30 nov.

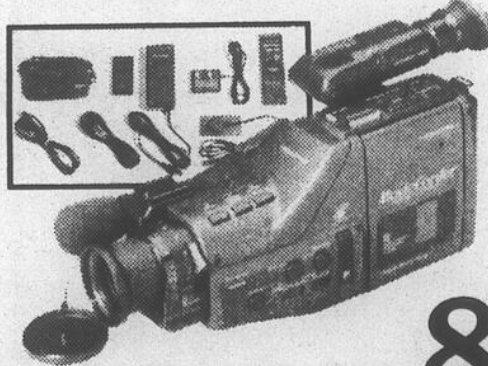
Magnétoscope VHS avec télécommande et programmation sur écran



299⁰⁰

- Circuit de haute qualité pour image supérieure
- Avec minuterie de 1 an/6 programmes et enregistrement à réglage rapide
- Tuner avec mémorisation automatique des canaux en service
- Télécommande à infrarouge multifonction 16-520

Un caméscope Memorex fige vos souvenirs



899⁰⁰

- Caméscope 8 mm avec zoom électrique 8x
- Télécommande à infrarouge, mise au point et diaphragme automatiques
- Étui, pile, câbles et adaptateur/chargeur. 16-854

DIVISION INTERTAIN CANADA LTÉE

Radio Shack®

Piles/DC/cassettes non fournis. Nous nous réservons le droit de corriger les erreurs typographiques. Une commande différée sera accordée si un article est épuisé.



DÉTAILLANT AUTORISÉ:
Le solde expire le 24 déc. 1991

La Valeur Sûre
en Électronique
au Canada^{MC}

3560 Laval
Carrefour Lac-Mégantic
583-5999

Collecte de sang à Lac-Mégantic

Une unité de la Croix Rouge sera à Lac-Mégantic ce mardi pour la collecte de sang annuelle du mois de décembre, à laquelle est associé le club Richelieu de Lac-Mégantic.
Le prélèvement de sang

seront possibles entre 14h et 17h, ainsi qu'entre 19h à 21h.

Après le don de sang, les donateurs seront invités à prendre un beigne et un breuvage au choix...

Agenda

Suite de la page A-11

TRAVAUX RUE

VILLENEUVE - Ce n'est pas avant le printemps prochain que l'entrepreneur en construction T.G.C. complètera les travaux entrepris en octobre dernier sur une partie de la rue Villeneuve dans le parc industriel. La partie des travaux qui consiste à amener les services municipaux jusqu'au site de l'usine Tafisa est complétée ou le sera prochainement. Cependant toute la partie des travaux pour la réfection de la chaussée ne devrait pas être complétée avant le printemps prochain. Par

ailleurs, l'administration municipale a confié à la firme T.G.C. Inc. d'effectuer la partie "B" des travaux de la rue Villeneuve qui consiste à prolonger les services municipaux de l'usine Tafisa jusqu'aux résidences de l'aéroport. Seul de conseiller Claude Fortin s'est prononcé contre la

Fenêtre ouverte...

Suite de la page A-2

l'enseignement du Québec, sont invités au dîner des

réalisation de la phase "B" des travaux.

LOCATION

D'UNE NIVELEUSE - Les élus municipaux ont accepté la seule soumission reçue, celle-là présentée par la firme Lafontaine et Fils de Lac-Mégantic, pour la location d'une niveleuse pour l'entretien hivernal du réseau routier municipal. Cette offre est faite au prix de 72\$ l'heure.



Sylvie Mercier
Maître Coiffeur

Salon Sylvie
COIFFURE
ELLE ET LUI
4929 PAPINEAU
LAC-MÉGANTIC
583-5581

Vente de
20% à 33%
jusqu'au 25 décembre

Tirage
le 24 décembre
D'UN COFFRE
À BIJOUX
REMPLE

COMPREND:
-Ensemble de perles d'eau douces
-Chaîne en argent
-Bague en or 10K
-Montre Mode
-Réveil matin
-Jonc (pépite)
-Créations exclusives etc...

d'une valeur de **750\$**

Bijouterie
PIERRE
AVALLÉE ENR.
HORLOGER—BIJOUTIER—JOAILLER

3560 Thibodeau
Lac-Mégantic
583-2633

Fêtes le mercredi 4 décembre, à la salle des Chevaliers de Colomb. Les membres seront les bienvenus à compter de 10 h. Au plaisir de se revoir.

Un représentant de la Régie des rentes du Québec sera à **LAC-MÉGANTIC** le 4 décembre 1991 pour rencontrer les personnes qui désirent obtenir des renseignements sur le Régime de rentes du Québec (Presta-

tions de retraite, de survivants, d'invalidité et partage de droits entre ex-conjoints) et les allocations d'aide aux familles du Québec. Ceux qui désirent rencontrer le représentant de la Régie doivent obtenir un rendez-

vous en composant, sans frais d'interurbain, le 1-800-567-3590. Le préposé conviendra alors avec le client de la date, de l'endroit et de l'heure du rendez-vous qui lui convient le mieux.

LES MODELES

1992

SONT À RABAIS

MEILLEURS TAUX
D'INTÉRÊT EN VILLE



Yvon Rosa, Président

- Colt 100
- Colt 200
- Eagle Vista
- Eagle Summit
- Eagle 2000 GT-X
- Shadow-Sundance

3.9% (jusqu'à 48 mois) **ou rabais de 1000\$**

- Jeep Cherokee
- Jeep Cherokee Briarwood

5.9% (jusqu'à 48 mois) **ou rabais de 1000\$**

- Acclaim Spirit
- Chrysler Le Baron
- Dynastie
- Dodge Dakota
- Dodge Caravan
- Plymouth Voyageur

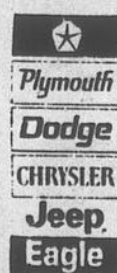
8.9% (jusqu'à 48 mois) **ou rabais de 750\$**

- Chrysler Daytona
- Le Baron coupé
- Plymouth Laser
- Eagle Talon
- Chrysler New Yorker salon
- Chrysler Fifth avenue
- Chrysler Imperial
- Ram 50
- Grosse Camionnette Ram
- Jeep Comanche
- Jeep Y.J.

9.9% (jusqu'à 48 mois)

ou rabais de 500\$

Nous faisons le changement d'huile gratuit pour 1 an sur tous les véhicules vendus d'ici la fin novembre



Chez
Amical
Automobile

6435 Salaberry
Lac-Mégantic **583-4545 583-3088**



ALAIN COUTURE
Vendeur



SYLVAIN GRÉGOIRE
Vendeur

Les bons dimanches avant Noël

Au Centre Ville

SHIER LTÉE

CMLTÉE
Chaussures
Michel Bessard Ltée

BO JEANS Mode
MODE LIB UNISEX
Paulonnel Enr.

Monik Papeterie de
Mégantic

Boutique
Chez Madeleine **CHAUSSURES PIP**
JOS HUOT

Boutique **MARIE-SOLEIL**

Le Cartier de la Mode
• Chez Geneviève
• Cloutier Confection
• Boutique de l'Élégance

METRO
On l'aime notre monde!

Ouvert les dimanches
15-22 et 29 décembre

Sur semaine:
de 8h30 à 21h
du lundi au vendredi

Le samedi:
de 8h30 à 17h

Ouvert jusqu'à 17h le 24 décembre
de 13h à 18h. Le 26 décembre
Fermé: le Jour de Noël. Le 1er et 2 janvier

À PARTIR DU 5 DÉCEMBRE

Du lundi au vendredi
de 9h00 à 21h00

Les samedis
de 9h00 à 17h00

Les dimanches
8-15 et 22 décembre
de 12h00 à 17h00

Le 26 décembre
de 13h00 à 21h00

Le 27 décembre
de 9h00 à 21h00

Le 28 décembre
de 9h00 à 17h00

Décès et remerciements

Lac-Mégantic
ROY
(Mlle Amélie)



Le 17 novembre 1991, est décédée au Centre hospitalier de Lac-Mégantic, à l'âge de 87 ans, Mlle Amélie Roy, fille de Feu Alfred Roy et de Feue Marie-Louise Horve. Elle était domiciliée à Lac-Mégantic.

Elle laisse dans le deuil ses frères, ses soeurs, ses beaux-frères et belles-soeurs: Sr Alexina Roy, F.C.S.C.J. de Sherbrooke, Lucienne (Alphée Martel) de Piopolis, Marcelle (Égide Martel) de Piopolis, Sr Françoise Roy, F.C.S.C.J. de Sherbrooke, ainsi que plusieurs autres parents et amis.

Les funérailles se sont déroulées en la paroisse St-Augustin de Woburn, le 20 novembre 1991. Le service funèbre a été célébré par M. l'abbé Marcel Jacques, assisté de M. l'abbé Gilles Baril.

Le cercueil était porté par: André, René et Benoît Martel, Serge Cloutier, Jean-Guy Galbrand et Robert Thibault.

Nos plus sincères condoléances aux membres des familles éprouvés par le deuil.

La Guadeloupe
GARANT
(M. Andréa)

Le 14 novembre 1991, est décédé à la Maison Catherine de Longpré, à l'âge de 59 ans, M. André Garant, époux de Mme Françoise Robert. Il était domicilié à La Guadeloupe.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil, ses enfants, gendres et belles-filles: Angelo (Nicole Quirion) de St-Éphrem, Pauline (Germain Vachon) de Laval, Suzanne (Louis Breton) de Stornoway, Lucie (Christian Rousseau) de Beaufort, Michel (Hélène Nault) de Laval, Robert de La Guadeloupe, Simon de La Guadeloupe, Andréanne (Gaétan Lacasse) de Ste-Foy, Steeve de La Guadeloupe, ainsi que plusieurs autres parents et amis.

Les funérailles se sont déroulées en la paroisse Notre-Dame de La Guadeloupe, le 16 novembre 1991. Le service funèbre a été célébré par M. l'abbé Jean-Marie Bourque.

Nos plus sincères condoléances aux membres des familles éprouvés par le deuil.

Messe 1er anniversaire

À LA MÉMOIRE DE
M. DELPHIS GALLANT
décédé le 3 janvier 1991
à Courcelles
En ta mémoire

Une messe 1er anniversaire sera célébrée **vendredi le 29 novembre 1991 à 19 heures** en l'église de Courcelles. Parents et amis sont invités à y assister.

ton épouse
Antoinette
Paré-Gallant

Lac-Mégantic
BOURDON
(M. Rodrigue)



Le 16 novembre 1991, est décédé au Centre hospitalier de Lac-Mégantic, à l'âge de 63 ans, M. Rodrigue Bourdon, époux de Mme Jacqueline Mercier. Il était domicilié à Lac-Mégantic.

Outre son épouse, il laisse ses enfants: Sylvie (Bernard Fournier) de Granby, Louise (Bruno Paradis) de Sherbrooke; sa soeur, ses beaux-frères et belles-soeurs: Cary Bourdon (Vincent Martin) de Gatineau, M. et Mme Jean-Paul Mercier (Claudette) de Drummondville, M. et Mme Marcel Mercier (Lorraine) de Fort St. James C.B., Mme Lucille Mercier (Réal Gagné) de Rimouski; ses petits-enfants: Ian Fournier et Sara Bourdon-Paradis, ainsi que plusieurs autres parents, neveux, nièces, oncles, tantes, cousins, cousines et amis.

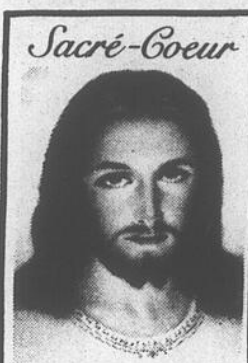
Les funérailles se sont déroulées en la paroisse

Ste-Agnès de Lac-Mégantic, le 19 novembre 1991. Le service funèbre a été célébré par M. l'abbé Jean-Claude Roy, assisté de M. l'abbé Raymond-Marie Morin et l'abbé Fournier.

Pourteurs d'honneur: Gaston Boulet, Oliva Vigneault, Jean-Claude Blais, Jean-Yves Sévigny, Jos Lacroix, Fernand Bellefleur, Gaston Blais, porteur du drapeau des Chevaliers de Colomb.

Le cercueil était porté par Gaston Blais, Réjean Therrien, Maurice Couture, Joseph Brissou, Gilles Bédard et Henri Fortin.

Le regretté disparu faisait



Remerciement

Au Sacré-Coeur pour faveur obtenue. Que le Sacré-Coeur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour les siècles des siècles. Amen.
Dites cette prière 6 fois par jour pendant 9 jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Coeur avec promesse de publication quand la faveur sera obtenue.

M.L.R.

MONUMENTS FUNÉRAIRES



• Service de lettrage au cimetière

Richard Michaud
Représentant
(819) 583-1080
(819) 549-2002
LAC DROLET Québec
JOY 1C0

Au service de la région depuis 34 ans

À VENDRE

Commerce de vente au détail de monuments funéraires réparti dans 400 villes et villages depuis 35 ans.

LES MONUMENTS DAIGLE LTÉE FABRICANT

Comprenant l'usine et une maison adjacente au
818 PRINCIPALE, GRANBY, QUÉ.
en face du centre d'achats "LES GALERIES DE GRANBY"

AUSSI: Succursale à St-Hyacinthe, située au 1540, RUE GIROUARD EST (voisin des cimetières), sortie 133 de la route #20 (Transcanadienne) comprenant immeuble à 3 logis et 2 locaux pour commerce.

TRÈS BON CHIFFRE D'AFFAIRES

Équipement pour "SANDBLAST" taillage, posage et lettrage aux cimetières. Peut-être vendu séparément et relocalisé.

RAISON DE VENTE: PRÉ-RETRAITE

Pour toute personne sérieusement intéressée.

Informations: (514) 378-7388

partie des Chevaliers de Colomb depuis 30 ans.

Nos plus sincères condoléances aux membres des familles éprouvés par le deuil.

REMERCIEMENTS

PRIÈRE AU ST-ESPRIT

ST-ESPRIT, Toi qui m'éclaires dans tout, qui illumines tous les chemins pour que je puisse atteindre mon idéal. Toi qui me donnes le don divin pour pardonner et oublier le mal qu'on me fait et que dans tous les instants de ma vie, tu es avec moi, je veux pendant ce court dialogue te remercier pour tout et confirmer encore une fois que je ne veux pas me séparer de toi à jamais même et malgré n'importe quelles illusions matérielles, je désire être avec toi dans la gloire éternelle. Merci de ta miséricorde envers moi et les miens. La personne devra dire cette prière pendant 3 jours de suite. Après les 3 jours, la grâce demandée sera obtenue même si elle pouvait paraître difficile.

Faire publier aussitôt la grâce obtenue sans dire la demande au bas. Mettre les initiales de la personne exaucée.

C.B.R.

MESSE ANNIVERSAIRE



À la douce mémoire de
MME DESILDA
JACQUES-
ST-LAURENT

Déjà un an que nous sommes séparés de toi. Le temps pourra s'enfuir, mais il n'effacera jamais de nos coeurs ce que tu a été pour nous tous. Nous pensons souvent à toi et fréquemment ton nom revient sur nos lèvres.

Une messe 1er anniversaire sera célébrée **SAMEDI LE 30 NOVEMBRE 1991 à 16 heures**, en l'église St-Samuel de Lac-Drolet.

Parents et amis sont invités à y assister.
ses enfants

REMERCIEMENTS
AU SACRÉCOEUR
DE JÉSUS
pour faveur
obtenue

(P)

D.B.

REMERCIEMENTS
AU SACRÉ-COEUR
DE JÉSUS
pour faveur
obtenue

(P)

F.Q.

INVESTISSEZ
DANS DE BONNES
ACTIONS

URGENT
BESOIN D'ARGENT
CAMPAGNE DE
FINANCEMENT 1991

La Société canadienne
de la Croix-Rouge
Division
du Québec

Bien gérer ses affaires personnelles n'a jamais fait mourir personne!

J'ai longtemps cru que la préparation de ma retraite s'arrêterait à la rédaction de mon testament.

Mais en pensant à mes proches, j'ai compris que le préarrangement JACQUES ET FRÈRES INC. constituait la meilleure garantie que mes volontés seront respectées et le plus bel outil à léguer à mon exécuteur testamentaire.

Après tout, je mérite bien d'avoir enfin l'esprit tranquille.



JF

CENTRES FUNÉRAIRES
Jacques et Frères inc.

Vos dernières volontés...
Une priorité!

Faites-moi parvenir, sans obligation de ma part, votre pochette d'information sur le préarrangement JACQUES ET FRÈRES INC.

Nom

Adresse

Ville

Code postal

Postez à:

Jacques et Frères inc.
3800 Québec Central, Lac-Mégantic (Qc)
G6B 2C4
Tél.: (819) 583-0444

Décès et remerciements

St-Méthode SHEINK (Mme Rose-Alma)

Le 12 novembre 1991 est décédée à la Maison Catherine de Longpré, à l'âge de 77 ans, Mme Rose-Alma Sheink, épouse de feu Théodule Grondin. Elle était domiciliée à St-Méthode.

Elle laisse pour la pleurer, ses enfants, gendres et belles-filles: Marie-Paule (Urbain Tardif) de St-Méthode, Lucien (Denise Raby) de St-Méthode, Monique (Laurier Grondin) de St-Evariste, Ange-Marie (Gaston Turgeon) de Thetford-Mines, Herman (Lorraine Poulin) de St-Victor, Claude (Aline Mathieu) de St-Ephrem, Laurier (Diane Poulin) de Longueuil, Francine (Jean-Guy Lessard) de St-Ephrem, Marc (Johanne Brossard) de Ste-Agathe; ses frères et soeurs: M. et Mme Victor Sheink de Thetford-Mines, Mme Carmel Lessard de La Guadeloupe, M. et Mme Lucien Lessard de St-Georges, Sr Marie-Rose Sheink, S.S.S.C.M. de St-Marcel, Mme Rose-Alma L. Sheink de St-Méthode; ses beaux-frères et belles-soeurs: M. Antonio Grondin de St-Pierre de Broughton, M. et Mme Jean-Paul Grondin de Thetford-Mines, Mme Juliette Lessard de Robertsonville, M. et Mme Roméo Dorval de La Guadeloupe; ainsi que plusieurs petits-enfants, arrière petits-enfants, autres parents et amis.

Les funérailles se sont déroulées en la paroisse de St-Méthode, le 15 novembre 1991. Le service funèbre a été célébré par M. l'abbé Rosaire Gagné.

Le cercueil était porté par: Serge Turgeon, Steeve Tardif, Gilles, Mario, Alain et Sylvain Grondin.

Nos plus sincères condoléances aux membres des familles éprouvés par le deuil.

Lac-Mégantic HUGHES (Mme Doris-May)



Le 18 novembre 1991, est décédée, au Centre hospitalier de Lac-Mégantic, à l'âge de 68 ans, Mme Doris-May Hughes, épouse de feu Lucien Trépanier. Elle était domiciliée à Lac-Mégantic.

Elle laisse pour la pleurer, ses enfants: Linette (Yvan Dostie) de Lac-Mégantic, Stéphanie (Claude Morin) de Lac-Mégantic, John (Jacky) de Montréal; ses frères, ses soeurs, ses beaux-frères et belles-soeurs: Harry (Vicky), Cécilia (J.P. Stokes), Yvonne (Richard), Yvette Trépanier-Fredette, Florence Trépanier-Fortier, Marcel Trépanier (Robert Marcoux), Maria Fredette-Trépanier; ses petits-enfants: Mélanie et Dominic Dostie, Nicolas et David Morin, ainsi que plusieurs autres parents et amis.

Les funérailles se sont déroulées en la paroisse Notre-Dame de Fatima, le 20 novembre 1991. Le service funèbre a été célébré par M. l'abbé Raymond-Marie Morin.

Porteurs d'honneur: Robert Turmel et Robert Marcoux.

Le cercueil était porté par: Dominic Dostie, Denis Turmel, Pierre Fredette, Jean-Claude Trépanier, Sonny Fredette et Jean-Guy Trépanier.

Nos plus sincères condoléances aux membres des familles éprouvés par le deuil.

Le guide des médecines douces et autres pratiques

-Micheline Blais

Nous avons tous un jour ou l'autre consulté ceux qui ne sont pas médecins et qui se nomment thérapeutes ou d'autres noms plus barbares... parce que nous avons besoin d'une aide que nous ne trouvons pas dans le milieu médical traditionnel. Parfois nous avons fait de fructueuses découvertes. D'autres fois nous nous sommes "fait avoir"... et cela rebute. Il arrive que l'on ne veuille plus rien savoir, ni de la médecine "dure" ni des médecines douces...

Le guide des médecines douces et autres pratiques fait le point. Il dispense enfin des moyens pour se faire son idée et pour trouver où frapper selon ce que l'on cherche.

Micheline Blais est l'auteur de ce travail colossal. Elle a été elle-même initiée à la connaissance des cristaux, du magnétisme, de l'hypnose, du rebirth, formée à la thérapie par diverses méthodes de massage et de maîtrise du corps énergétique.

Son ouvrage est un organe de consultation et d'orientation sur ce qui se fait au Québec. Sans garantir ni les compétences individuelles ni l'efficacité des thérapies recensées, il permet pour la première fois de s'y trouver dans ce foisonnement étourdissant.

SUGGESTIONS DE LECTURE

Tout sur la ménopause

Conseil du statut de la femme

Enfin! Un livre qui présente en langage clair des

informations sur les transformations physiologiques de cette période de la vie et des conseils sur les

moyens de prévenir ou d'atténuer certains problèmes de santé qui peuvent alors apparaître.

Tout sur la ménopause invite à voir la ménopause comme un nouveau départ et à faire fi des vieux préjugés qui ont longtemps assombri l'entrée des femmes dans cette nouvelle étape de leur vie.

Cette publication est disponible dans les librairies ou chez Les Publications du Québec. Vous pouvez

également commander par la poste aux Publications du Québec, Case postale 1005, Québec, G1R 7B5, téléphone: 1-800-463-2100 (sans frais).

Les Publications du Québec produit également un catalogue regroupant plus de 450 titres. On peut obtenir gratuitement, ce catalogue au bureau de COMMUNICATION-QUÉBEC du 200, rue Belvédère Nord à Sherbrooke au 820-3000 ou, sans frais, 1-800-668-8889.

1 SEMAINE SEULEMENT

Du lundi: 25 novembre au samedi: 30 novembre



30%

Futurs mariés
Pères de mariés
Hommes d'affaire

sur tous nos habits (35% membres)
sur tous nos pantalons sport

La BOUTIQUE DE L'ÉLÉGANCE L.M. inc.

du Cartier de la Mode (Centre-Ville)

5288, Frontenac, Lac-Mégantic
Voisin de Modes Chez Geneviève

583-1844

Nouvelle administration du
Restaurant du Motel Panorama

La Brochetterie du Lac

Cuisine grecque authentique

Déjeuner complet à 1,99\$

Spéciaux du midi à partir de 3,25\$

Table d'hôte (le soir) à partir de 7,95\$

Nombreuses variétés de brochettes
Pâtes fraîches
Steaks et fruits de mer
Menus spéciaux

- Réservez tôt pour vos partys des Fêtes
- Service de traiteur disponible
- Banquets, noces, réceptions

OUVERT 7 JOURS

La Brochetterie du Lac
MOTEL PANORAMA

Chef: SPIROS
583-4663

Tout Simenon Tome 14

Les Editions Libre Expression publient le tome 14 de l'indispensable TOUT SIMENON.

Huit titres en un seul volume, à lire en cascade. La prison, Maigret hésite, La main, L'ami d'enfance de Maigret, Il y a encore des noisetiers, Novembre, Maigret et le tueur, Maigret et le marchand de vin.

Convaincu que la différence entre le criminel et le

héros tient à peu de chose, un incident banal, un chromosome... Simenon s'identifie au coupable, à la victime, au policier, à tous ceux que leur destin dépasse.

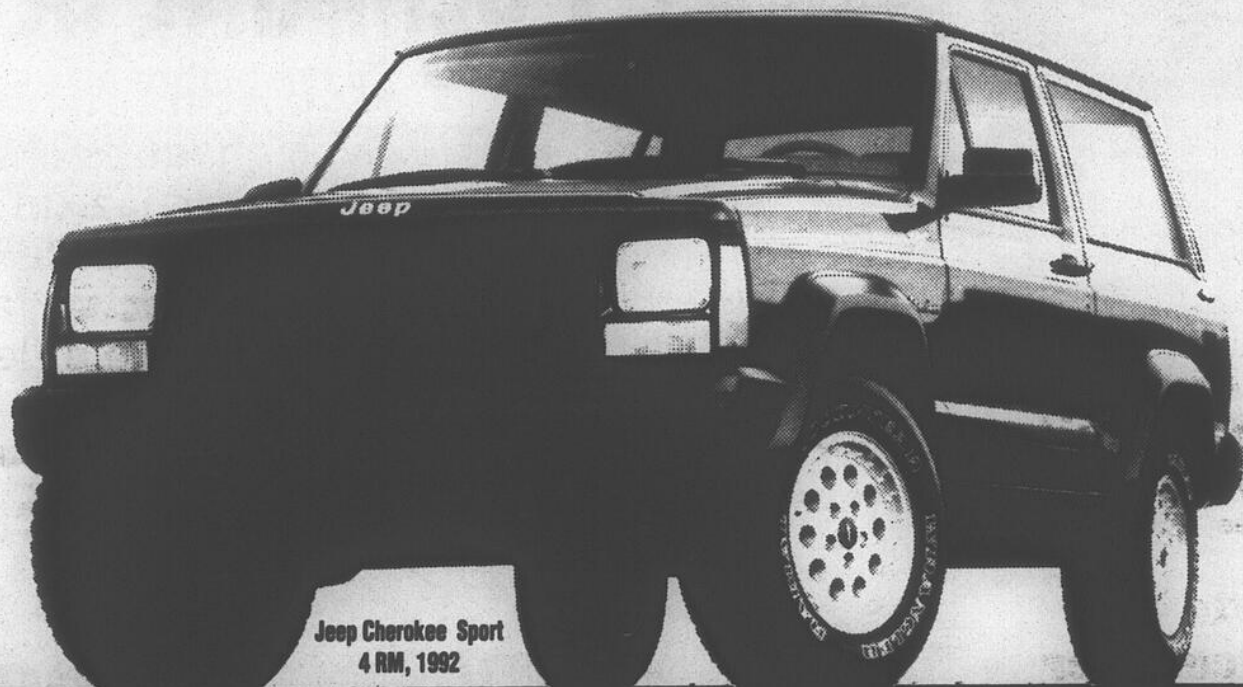
Par ailleurs, Libre Expression vient de publier SIMENON, UNE BIOGRAPHIE, de Stanley Eskin, un inventaire scrupuleux de tous les événements de l'existence de Simenon depuis sa naissance en 1903 jusqu'à sa mort à Lausanne en 1989.

ROULEZ EN CHEROKEE SANS SOUCI

POUR **449\$**** PLUS TAXES
PAR MOIS

TOUT COMPRIS!

(SAUF : L'IMMATRICULATION, LES ASSURANCES, L'ESSENCE ET L'APPOINT DES LIQUIDES) ***



Jeep Cherokee Sport
4 RM, 1992

Grâce à la location Clé d'or d'un pare-chocs à l'autre 36 mois ou 75 000 kilomètres

La location Clé d'or, c'est rouler en Cherokee sans souci!

Les seules choses dont vous aurez à vous soucier durant votre contrat de trois ans de la location Clé d'or d'un pare-chocs à l'autre seront de voir au plein d'essence et à l'appoint des liquides. Et nous vous expliquons pourquoi.

Pendant trois ans ou 75 000 kilomètres, selon la première éventualité, vous obtenez:

1. La garantie pare-chocs à pare-chocs, **sans franchise à déboursar**.
2. Les **visites d'entretien prévues et payées à l'avance**, telles que décrites dans le manuel du propriétaire.
3. Une **assistance de remorquage** sur la route de la Ligue nationale d'autos partout au Canada et aux États-Unis.
4. Une **allocation pouvant aller jusqu'à 50\$ par jour** pendant un maximum de cinq jours pour la location d'un autre véhicule si des réparations à long terme sont nécessaires.
5. L'équipement habituellement exclu de la garantie, tel que les **essuie-glaces, les ampoules et les garnitures de freins et d'embrayage, est couvert**.

Les pneus sont couverts par la garantie du fabricant. Le locataire est responsable de l'achat du liquide de lave-glace et de l'huile d'appoint et il doit voir à ce que les autres liquides soient au niveau approprié entre les visites d'entretien prévues.

À la fin du contrat de trois ans, **vous n'avez qu'à nous remettre les clés**, et c'est tout. Si l'usure du véhicule est normale, vous n'aurez rien d'autre à payer que l'excédent de kilométrage après 75 000 km*.

Pour 449\$

(sans paiement initial)***

par mois

(pendant 36 mois)

vous obtenez :

un Jeep Cherokee Sport 1992 doté de:

- **Système de 4 roues motrices** convertible à la volée
- **Boîte automatique** à 4 rapports, surmultipliée
- **Moteur de 4 l de 190 HP**, le plus puissant de sa catégorie
- **Radiocassette AM/FM** stéréo avec 4 haut-parleurs
- **Console centrale** avec accoudoir
- **Volant inclinable** gainé de cuir
- **Groupe instrumentation**
- **Essuie-glace de lunette arrière**
- **Jantes en aluminium moulé**



Ce programme d'entretien prolongé -sans frais- de location Clé d'Or est aussi disponible pour tous les autres modèles Cherokee.

*Le locataire est responsable des frais tels que les contraventions ainsi que de l'excédent de kilométrage après 75 000 km au taux de 0,06\$ le kilomètre. **Tarif mensuel pour un terme de 36 mois sans versement initial établi d'après le PDSF du véhicule avec l'équipement décrit, comprenant la garantie spéciale pare-chocs à pare-chocs, à un taux annuel spécial. Sous réserve de l'approbation de Chrysler Crédit Canada Ltée. En vigueur à compter du 1^{er} novembre 1991 et jusqu'à ce que Chrysler Canada Ltée y mette fin. Un dépôt de sécurité correspondant à un versement mensuel de location, arrondi au multiple de 25 \$ supérieur est exigé. ***À défaut d'approbation de Chrysler Crédit Canada Ltée, un versement initial peut être exigé ce qui réduirait les mensualités. Contrat de location à terme fixe rachat non requis. Les versements mensuels ne comprennent pas l'immatriculation, les assurances, l'enregistrement et les taxes. La livraison doit être faite à partir du stock du concessionnaire. Le concessionnaire peut louer à tarif moindre. Ces offres ne s'adressent qu'aux particuliers et ne peuvent être combinées à aucune autre.

Amical Automobiles Inc.
Lac Mégantic 583-4545



**L'Avantage
Jeep et Eagle**

Repartez au volant d'un Jeep Cherokee neuf aujourd'hui!

GRANDE VENTE D'OUVERTURE OFFICIELLE

du 24 novembre
au 31 décembre

Pour tout achat fait entre le 25 novembre et le 31 décembre

Aucun dépôt
Aucun paiement
Aucun intérêt
avant
mars '92
(sur approbation
de crédit)

**Ouverture
officielle**
JEUDI 28 novembre

TIRAGE

Plus de **2000\$** en marchandises

RÈGLEMENTS DU CONCOURS EN MAGASIN:

Avec chaque achat de 100\$ et plus, vous obtenez un billet pour le tirage qui sera effectué le 24 décembre, pour tout achat fait entre le 25 novembre et le 24 décembre.



999,95

Mobilier de salon
divan et fauteuil
"Relaxation" Matras
Quantité limitée, dernière vente

Mobilier de
chambre à coucher
6 pièces
145
TTC



899,95

**Mobilier de
cuisine**

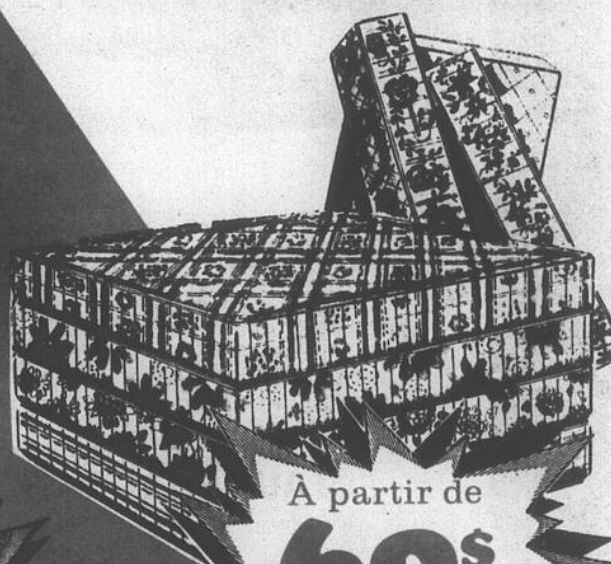
Stratifié
avec
buffet

699,95

**Causeuse
"Soft touch"
noire**

À partir de

299,95



À partir de

69\$

Matelas 39"
252 ressorts

La
Maison
du
MEUBLE
LAC-MEGANTIC

à des prix imbattables!

- Plan mise de côté pour Noël
- Livraison gratuite en région

MEUBLES DE QUALITÉ
DE TOUS GENRES
APPAREILS
ÉLECTROMÉNAGERS
CADRES - LUMINAIRES
BOUTIQUE
DU MATELAS
ETC...

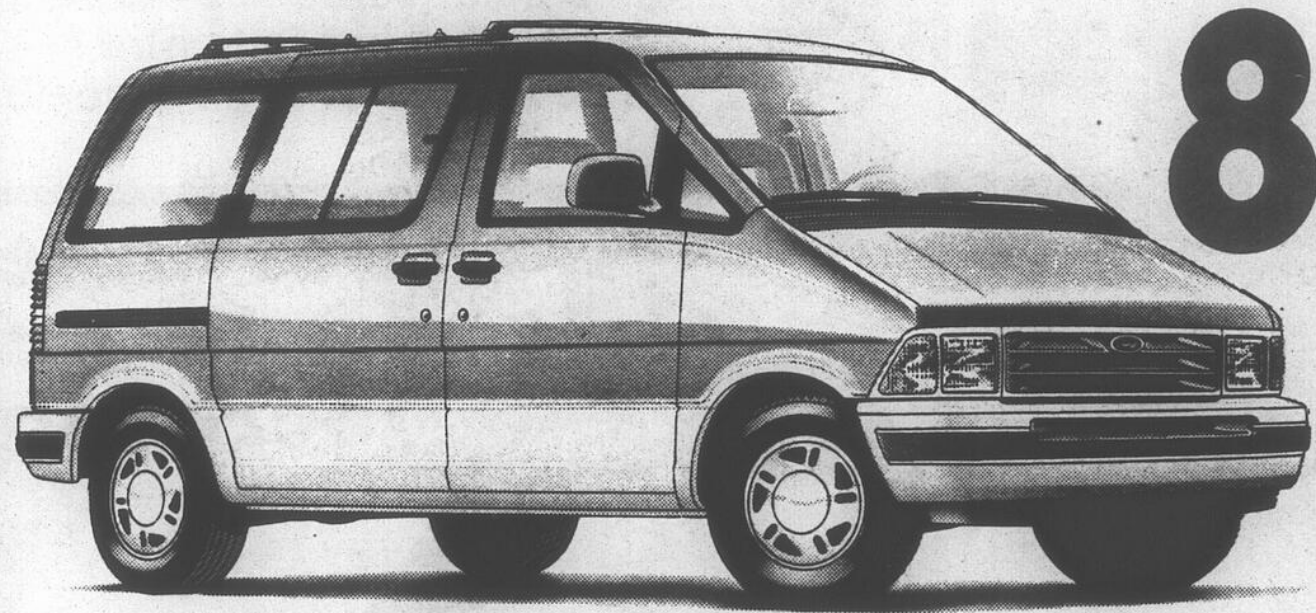
3954 Laval
Lac-Mégantic
583-5458

FORD

AÉROSTAR '92

En vedette

Taux de financement de



8,9%
(12 à 48 mois)
ou
1000\$
de rabais

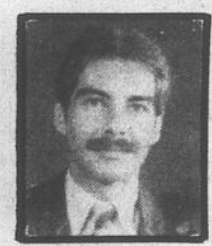
Aussi disponible
en version
4X4 WD

TAUX DE LOCATION

6,5%
24 mois



André Baillargeon



René Côté

AUTOS PREMIÈRES (1986) inc.



**3707 LAVAL
LAC-MEGANTIC** **583-3700**

**Nous avons de tout
pour vos cadeaux**

25\$ de rabais additionnels
(jusqu'au 30 novembre 1991)

AUTHENTIQUE
**CONFORT
LA-Z-BOY**
Automne
1991

899 \$

399 \$

449 \$

Méfiez-vous des imitations!
Exigez la beauté, le confort
de l'original LA-Z-BOY

SHIER LTÉE

ENTRÉE ARRIÈRE DONNANT SUR UN VASTE
STATIONNEMENT ASPHALTE

HEURES D'OUVERTURE à partir du 5 DÉCEMBRE:
du lundi au vendredi: de 9 h 00 à 21 h 00, les samedis de 9 h 00 à
17 h 00, les dimanches 8-15-22 décembre: de 12 h 00 à 17 h 00, le
jeudi 26 décembre: de 13 h 00 à 21 h 00.

**5200 Frontenac
Lac-Mégantic**

583-2404

• CRÉDIT
ACCEPTÉ
• PLAN MISE
DE CÔTÉ



**20% à
50%
ET MÊME PLUS**

SUR UNE SÉLECTION DE
MARCHANDISES D'HIVER
POUR HOMMES ET FEMMES

- HABITS ET VESTONS
SPORTS
- PANTALONS
TWEED-VELOURS COTELE
- JEANS
- SÉLECTION de
JACQUETS D'HIVER

- BLOUSONS DE
CUIR (à demi-prix)

- CHANDAILS
- MANTEAUX
long et 3/4
- TAILLE FORTE 16 1/2 à 24 1/2
38 à 44

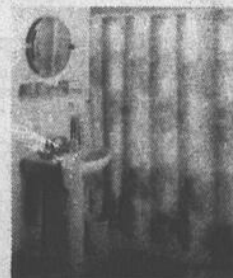
- PANTALONS
- ROBES
- JUPES



Lot de coussins
décoratifs à **MOITIÉ PRIX**
Couvre-lits, douillettes

15% de rabais sur
accessoires de salle de
bain (serviettes,
rideaux de douche...)

15% de rabais sur nappes



UNE MINE DE JOUETS POUR NOËL



TRACTEUR 7130 CASE-IH Magnum (au 1/16e)
4 roues motrices avec attelage arrière - ZTC619DO
12 x 6,25 x 7,75 po **42 \$**



TRACTEUR 1586 IH avec chargeur (au 1/16e)
Le godet avant creuse, se relève et décharge. Avec attelage arrière pour fixer des machines agricoles.
8,25 x 5 x 4,5 po.
ZTC416DO **28 \$**



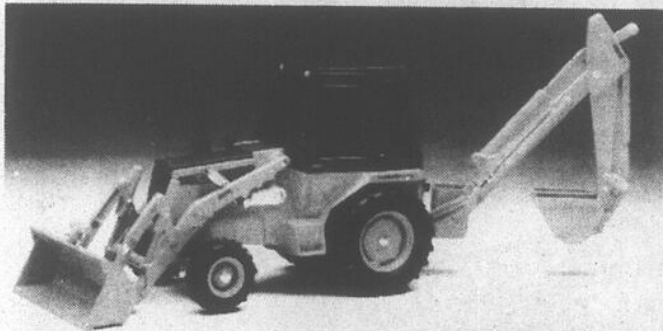
TRACTEUR Maxxum 5120 CASE-IH
(au 1/16e) - 10,5 x 6 x 7 po.
ZTC634DO **42 \$**



TRACTEUR 7130 CASE-IH avec chargeur (au 1/64e) - ZTC460FO
4,25 x 1,5 x 1,75 po **4,93 \$**



TRACTEUR Maxxum AVEC CHARGEUR
(au 1/32e) - Tracteur puissant et polyvalent. Fourni avec accessoires détachables pour le chargeur: godet, fourches à balles et à palettes. Réplique exacte du MAXXUM. 9 x 3 x 8,5 po.
ZTC675EO **20 \$**



TRACTEUR / CHARGEUR / PELLE RÉTRO 580K
(au 1/16e) - Chargeur et pelle mobile; grandeur 21 x 5 x 6,5 po
(ZTC287CO) **34,66 \$**



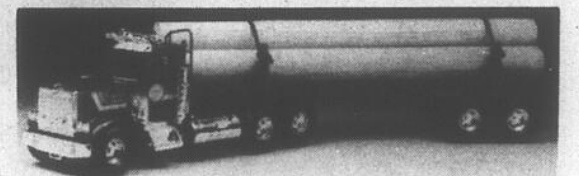
BULLDOZER Case
(au 1/16e)
12,5 x 9,5 x 7,5 po
ZTC608CO **34,66 \$**



TRACTEUR / CHARGEUR / PELLE 580K (au 1/64e)
6,5 x 1,25 x 2,25 po
ZTC202EO **6,93 \$**



TRACTEUR / CHARGEUR / PELLE RÉTRO 580K (au 1/32e) - 12,25 x 2,75 x 3,25 po
ZTC410DO **23,50 \$**



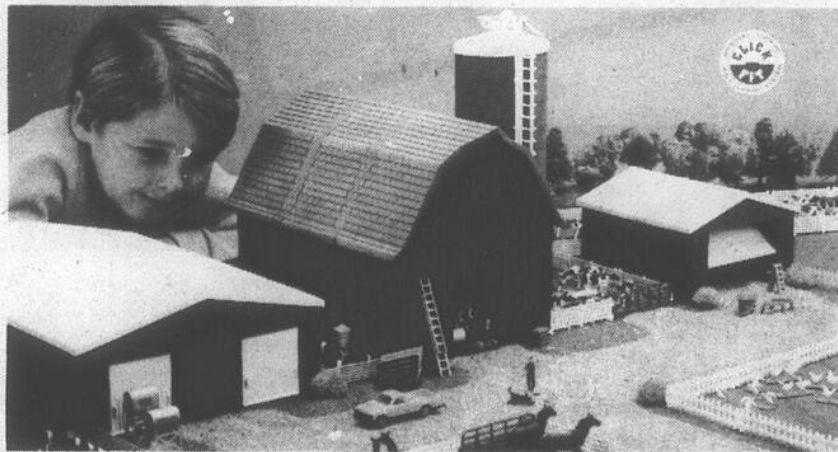
CAMION DE GRUMES "Peterbilt" (au 1/25e)
26,5 x 5,25 x 7,75 po
ZTC3688DP **23,46 \$**



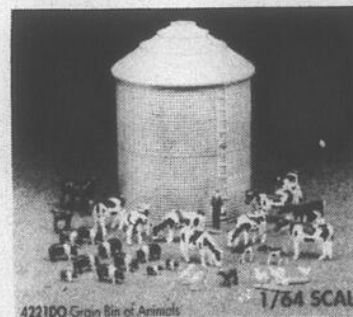
UNI-LOADER^{MD} CASE (au 1/64e)
Flèche et godet mobiles,
2,75 x 2,5 x 1,5 po
ZTC455FO **4,93 \$**



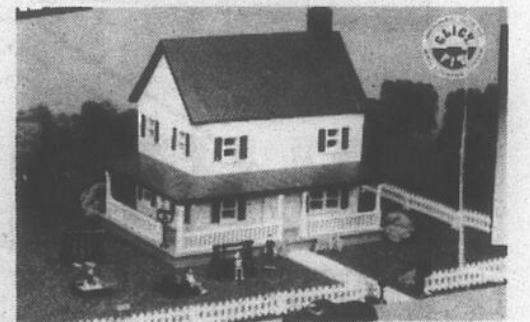
BANQUE CASE
Modèle 1905 "T"
5 x 2,5 x 4 po
ZTC401EO **17,00 \$**



ENSEMBLE DE FERME DE LUXE FARM COUNTRY^{MC}
Une excellente façon d'éloigner les enfants de la télé ou du jeu vidéo. Garage, abri à matériel, grange et silo, accessoires agricoles et animaux. En plastique robuste, facile à assembler. Plus de 225 pièces. Bien des heures de plaisir. Dim. de l'ensemble: 24,5 x 5,25 x 12,25 po.
À partir de 5 ans. **68,66 \$**
ZTC4243CO



ANIMAUX DANS UN SILO
(au 1/64e)
Toute une série d'animaux domestiques, que les enfants pourront transporter facilement partout. Silo avec chevaux, poulains, vaches et veaux, cochons et cochonnets, poulets, chien... et même un fermier. 30 sujets en tout. Dim. de l'ensemble: 6,25 x 0,75 x 7 po. À partir de 5 ans.
ZTC4221DO **8,00 \$**



MAISON DE FERME FARM COUNTRY^{MC}
Cette jolie maison de ferme constituera un beau complément pour l'ensemble de luxe ci-dessous, ou peut être offerte en cadeau toute seule. Maison de deux étages, toit amovible, véranda et rampe, 4 personnages, accessoires pour pelouse et camionnette. Plus de 40 pièces. À partir de 5 ans.
ZTC4237DO **24,00 \$**



GARAGE OSCAR BROCHU INC.

722, 8e Rue Est
Route 269, La Guadeloupe

Tél.: (418) 459-6405





Le 31 octobre dernier, jour où les petits monstres et les petites sorcières ont envahi nos rues, on procédait à l'école de Fatima à la remise des prix pour les enfants dont les parents avaient participé au concours du projet éducatif. Sur la photo on voit la directrice d'école Laurence Roy qui a remis les cadeaux aux enfants dans la grande salle de l'école. Pour leur part, les élèves de quatrième année de Lila Leblond et de Manon Roy se sont présentés au tirage, costumés comme il se devait cette journée-là.

La légion vous informe

C'est le temps de renouveler votre carte de membre pour l'année '92. Plusieurs l'ont déjà fait. Vous n'avez qu'à vous présenter à la Légion aux heures d'ouverture.

La prochaine assemblée est prévu pour le lundi 9 décembre à 20 h 00. Plusieurs sujets seront à l'ordre du jour. Pour savoir ce qui se passe, soyez-y!

Les rénovations devraient être complétées prochainement. Nous vous invitons à venir voir les améliorations apportées au local. Plusieurs bénévoles ont donné de leur temps pour ces travaux. Un petit mot d'encouragement de votre part leur ferait plaisir car c'est pour vous et votre

En bref

L'automobile, considérée comme un luxe au début du siècle, est rapidement devenue une nécessité. Sa popularité croissante a créé une demande pour l'amélioration des routes. La Loi sur la route transcanadienne a été adoptée en 1949. La construction de la route, d'une longueur de 7 725 kilomètres de St. John's (Terre-Neuve) à Victoria (Colombie-Britannique), devait coûter 150 millions de dollars à l'administration fédérale, les provinces devant déboursier le reste. En 1971, une fois terminés, les travaux ont coûté 1,4 milliard de dollars, la part de l'administration fédérale atteignant 825 millions de dollars.

Texte adapté de l'Annuaire du Canada 1992. Pour de plus amples renseignements, communiquer avec Tom Mitchell au (613) 951-8292, Division des communications à Statistique Canada.

Info Moose

Soirée Spéciale

Le 7 décembre prochain, le Quartier Social des Mooses fétera deux personnes qui se sont dévouées par les années passées. Il s'agit de l'ex-gouverneur Clément Dumas et de l'ex-comptable Micheline Boulter.

Parents et amis sont cordialement invités pour cette grande fête qui se terminera par une soirée dansante.

Noël des Enfants

Le 15 décembre prochain sera la journée dédiée aux enfants des membres et des non-membres, âgé de 0 à 8 ans.

La marche à suivre est la suivante: Vous avez jusqu'au 5 décembre pour apporter le montant de 8,00\$ au Quartier Social des Mooses. Avec vos argent ainsi que celui de certains commanditaires, les femmes Moose vont s'occuper de l'achat de cadeaux pour vos enfants.

Ce qui veut dire que le 15 décembre, vous n'aurez qu'à vous présenter avec vos enfants pour 14 h alors que le Père Noël et la Fée des Étoiles remettront les cadeaux surprises. Après la remise des cadeaux, il y aura musique de danse.

Service
Bell - eau - cleric inc.



YVAN BELLAVANCE prop.


- VENTE
- RÉPARATION
- TRAITEMENT D'EAU
- POMPES À EAU
- POMPES PUISARDS

583-4167

3655, St-François-Xavier Lac-Mégantic

Construction
PATRICK BOUCHER enr.

Résidentielle, commerciale ou industrielle.
CONFIEZ VOS TRAVAUX À UN EXPERT
qui effectuera vos travaux à des
PRIX COMPÉTITIFS pour une
QUALITÉ SUPÉRIEURE



TRANSPORT de TERRE - GRAVIER - PIERRES et SABLES
EXCAVATION DE TOUT GENRE
• Travaux agricoles octroyés • Champs d'épuration • Fosses septiques

Construction Patrick Boucher enr.
AUDET Tél.: (819) 583-0150

Mon voisin l'épicier

En vigueur du lundi 25 novembre au samedi 30 novembre 1991 inclusivement
Offerts chez nos marchands ALIPRIX participant



SAVON À LESSIVE
"Sunlight"
boîte de 4 litres

2,49\$

JUS D'ORANGE OLD SOUTH
355 ml



,89¢

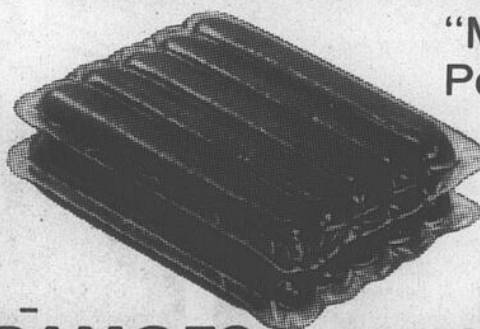
COTELETTES de PORC



1,69\$ lb

SAUCISSES À HOT DOG

"MAPLE LODGE"
Pqt 454 gr.



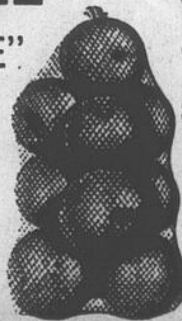
,89¢

CAFÉ INSTANTANÉ



"MAXWELL HOUSE"
300 gr.

1,49\$



ORANGES

"SUNKIST"
sans pépin Gr. 113

1,99\$

GRAISSE "CRISCO"



1,36 kg

2,99\$

MARCHE PIERRE-LUC

6354 Salaberry
Lac-Mégantic **583-2332**

MARCHE ARGUIN

4881 Laval
Lac-Mégantic **583-0244**

AGENDA communautaire

Lac-Mégantic Val Racine

(10e Rang)
Le Comité des loisirs St-Jean de la Lande (10e Rang) teindra sa prochaine soirée récréative le samedi 30 novembre, au Centre des loisirs. Tous sont les bienvenus.

(Fermières)
La prochaine assemblée du Cercle des Fermières de Lac-Mégantic est prévue pour le mercredi 4 décembre, à 18 h 15, au local habituel. Au programme: partie récréative, souper, échange de cadeaux et le concours de Noël. Bienvenue à toutes.

(Le party du jour de l'an)
A nouveau cette année, le Club Aramis de Lac-Mégantic sera le site du "party du jour de l'an" qui sera diffusé sur les ondes de la radio locale. Cette soirée est prévue pour le vendredi 6 décembre à 20 h. Des techniciens de la radio procéderont à l'enregistrement de cette émission qui sera diffusée le premier jour de l'an. Une invitation spéciale est lancée aux chanteurs et musiciens amateurs de la région. Les intéressés peuvent communiquer avec Michel Brochu au 583-0663.

(Cœurs Vaillants)
Le comité de bénévoles Les Cœurs Vaillants de Lac-Mégantic recevront à dîner ce mercredi à 11 h 30, au sous-sol de l'église Ste-Agnès. Les personnes seules, mono-parentales et toutes celles dans le besoin sont particulièrement les bienvenues. Il importe de confirmer sa présence en communiquant avec la responsable au 583-1594 ou 583-2681. On profitera de ce dîner pour souligner la fête de la Ste-Catherine. Enfin, les personnes désireuses d'offrir un petit présent pour notre fête de Noël, le 15 décembre prochain, sont priées de l'apporter mercredi, lors du dîner.

(Souper des chasseurs)
Les responsables du Souper du chasseur tiennent à remercier toutes les personnes qui ont contribué au succès de cette activité paroissiale. Des remerciements sont adressés à toutes les personnes qui ont pris part au souper ainsi qu'à tous nos généreux commanditaires.

St-Romain

Dans le cadre de son projet éducatif, le Conseil d'orientation de l'école de St-Romain vous invite à assister à une conférence prononcée par Mme Céline Talbot, le mercredi 27 novembre 1991, à 19 h 30, à l'école de St-Romain. Sujet: Comment accompagner mon enfant (comment l'aider sans faire à sa place), mes responsabilités et ses responsabilités. Cette conférence intéressera particulièrement tous les parents d'enfants et intervenants auprès d'enfants (qu'ils aillent ou non à l'école) qui veulent prendre conscience du problème et peut-être même venir chercher des éléments de solution. Nous vous attendons en grand nombre.

Bury

DNC (L.B.) - Les dames fermières de Bury posent un geste éducatif à l'égard d'une Maison de jeunes épris du problème de la drogue, mais qui veulent s'en sortir. Elles se réunissent une journée chaque semaine au Centre de loisirs pour confectionner des courtes-pointes pour cette institution. Elles se donnent à cœur joie pour aider ceux qui souffrent. À l'exemple de ces dames, soyons porteurs et porteuses de l'espoir envers les plus démunis.

Richard Abel au Carrefour

En tournée de promotion en Estrie et à travers le Québec, le pianiste Richard Abel s'arrête à Lac-Mégantic en fin de semaine pour deux récitals.

Samedi, il sera l'artiste invité au Gala bénéfique de l'Association progressiste-conservatrice de Mégantic-Compton-Stanstead à la salle des Chevaliers de Colomb et le lendemain, dimanche, il présente son nouvel album "Noël au Piano" au public du Carrefour Lac-Mégantic, entre midi et 17 h. Ce "cadeau de Noël" aux clients des mar-

chands du Carrefour Lac-Mégantic est offert à l'occasion du premier dimanche de magasinage des Fêtes au Carrefour, alors que toutes les boutiques seront ouvertes.

Richard Abel en est à son troisième album en carrière. Cette année, le succès remporté par "Mélodies" lui a valu d'être mis en nomination au Gala de l'ADISQ pour l'Album instrumental de l'année.

Pour chanter Noël, Richard Abel a sélectionné des airs traditionnels pour les adapter à son style. Il

s'est permis d'assaisonner "Le Petit Renne au Nez Rouge" d'une saveur plus country et d'entourer de

gospel le classique "Sainte Nuit". Un spectacle tout à fait gratuit, le dimanche 1er

décembre en après-midi, dans le mail du Carrefour Lac-Mégantic.

Ouverture de la bibliothèque municipale de Lac-Mégantic

(Comm.) - La bibliothèque municipale de Lac-Mégantic ouvrira ses portes le lundi 2 décembre de 14 h 00 à 16 h 00.

La collection comprend plus de 12 000 volumes dont 4 000 ouvrages pour les jeunes, des livres-cassettes et à gros caractère pour ceux qui ont des problèmes de vision, ainsi que 52 titres de revues.

Le volet audio-visuel se compose de 400 cassettes de musique et disques au laser.

L'OUVERTURE OFFICIELLE

L'inauguration se déroulera vendredi soir le 29 novembre en compagnie des représentants de la Ville de Lac-Mégantic et du

ministère des Affaires culturelles du Québec.

Le public est invité à la visite officielle des locaux de la bibliothèque sise au 5086, rue Frontenac, de 20 h 30 à 21 h 30.

L'existence et la qualité des services de la bibliothèque sont le résultat de la collaboration du personnel spécialisé et de l'équipe de bénévoles.

Rappelons aussi le formidable support de la population qui a approuvé le projet à plus de 85 % à l'occasion d'un sondage en 1990.

La Bibliothèque de Lac-Mégantic est soutenue financièrement par la Ville de Lac-Mégantic et le ministère des Affaires culturelles.

Chants du Pays



Des chansons que vous avez entendues lors de l'émission "Soirée Canadienne"

16 des plus belles chansons du Québec

Préface de Gilles Vigneault

Une idée cadeau UNIQUE et ORIGINALE

Le coffret "Chants du Pays" comprend 2 cassettes d'une grande qualité sonore

1 volume de 112 pages contenant les paroles, la musique, l'historique, les différentes versions à travers les âges de 16 chansons à répondre du Québec

Musique seulement Vous devenez l'interprète

L'enregistrement musique et textes avec Jean Collard

29,95\$

pour le coffret, le livre et les 2 cassettes



Oui! Je désire recevoir ___ coffret(s)

"Chants du pays" Vol. II, à 29,95\$ l'unité plus taxes.
(2,00\$ Manutention + (2,24\$ (T.P.S.) + 2,74\$ (T.V.Q.)) Total: 36,93\$

No de carte: _____ Date d'exp. Signature: _____

Mode de paiement:
 Chèque inclus
 Mandat inclus
 Visa
 Master Card

NOM: _____
 ADRESSE: _____
 VILLE: _____ PROVINCE: _____
 CODE POSTAL: _____ TÉL.: () _____

Postez votre commande dès aujourd'hui, à l'adresse suivante ou appelez 1-800-265-5273
Chants du Pays, 110 rue de La Barre, Bureau 212, Longueuil, Qc., J4K 1A3
 Ces cassettes ne sont pas retournables. Non disponible en magasin. **5EFZ**

NE COMMENCEZ PAS À FÊTER



COLLECTE DE SANG

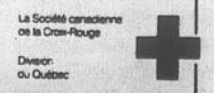
ORGANISÉE PAR LE CLUB RICHELIEU DE LAC-MÉGANTIC

MARDI LE 3 DÉCEMBRE 1991 AU GYMNASSE DU CENTRE MGR BONIN DE LAC-MÉGANTIC

EN APRÈS MIDI: DE 14:00 À 17:00 HEURES
 EN SOIRÉE: DE 19:00 À 21:00 HEURES

OBJECTIF DE 340 DONNEURS

...DONNEZ SANG TARDER!



Tél.: (819) 652-2031

LES EXCAVATIONS

ANDRÉ FILLION Inc.

- Gravier • Excavation • Terrassement
- Travaux agricoles octroyés
- Champs d'épuration • Fausses septiques

195, rang 10 ST-SÉBASTIEN

Théâtre et humour au rendez-vous des Fêtes

Les billets sont maintenant en vente pour le dernier spectacle de l'automne: le succès de théâtre de l'été: "Pâté de Campagne", présenté mercredi le 4 décembre à 20 h 00 à la polyvalente..

Normand Chouinard, Suzanne Champagne, Marcel Leboeuf, Martin Drainville et Adèle Reinhart interprètent plusieurs personnages.

Un couple achète un vieil hôtel afin de le transformer en charmante petite auberge de campagne.

La visite attendue d'un critique touristique à l'Hôtel de l'Étang crée des remous auprès du personnel et de nos deux apprentis aubergistes. Que restera-t-il de leurs idéaux de retour-à-la-nature, confrontés à la réalité rurale?

Démarrez la course folle du temps des Fêtes mercredi le 4 décembre en vous payant une bonne

pinte de rires.

Courez vite au comptoir des cosmétiques de la pharmacie Jean Coutu, ou téléphonez au 583-3303. Il reste encore plusieurs billets.

LA CHORALE DES RIVERAINS

Parce qu'ils et elles seront plusieurs à chanter pour le plaisir,

parce que votre plaisir à entendre plusieurs succès du répertoire populaire et international est garanti,

ne manquez pas le rendez-vous annuel des Riverains à la Polyvalente Montignac, samedi le 30 novembre à 20 h 30.

Plusieurs billets sont disponibles à la pharmacie Jean Coutu et auprès des membres de la chorale.

Salon Chez Louise

Service personnalisé
UNE APPROCHE
NATURELLE
Pour une belle
chevelure



583-3396

SYSTÈME BIOLOGIE de



Soins des cheveux

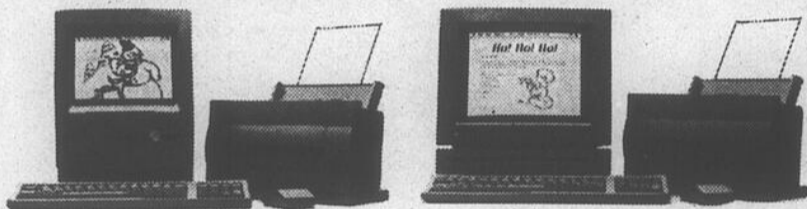
- En harmonie avec la nature-extraits d'herbes
- En harmonie avec votre environnement
- Emballage écologique

LOUISE TANGUAY, prop. 3304, rue Victoria Lac-Mégantic



Marcel Leboeuf, Suzanne Champagne et Adèle Reinhart dans une scène de "Pâté de campagne".

Ces ensembles emballants



Classic/StyleWriter
SEULEMENT 1 995 \$*

LC couleur/StyleWriter
SEULEMENT 2 895 \$*

s'accompagnent d'un autre
ensemble emballant... emballé.



MacPaint gratuit

Nous ajoutons aux joies du temps des Fêtes en vous offrant d'étonnantes économies sur de brillants ensembles ordinateur Macintosh™ et imprimante StyleWriter™.

D'abord, sur le Macintosh Classic™. Un ordinateur puissant et abordable comprenant 2 Mo de mémoire vive et un disque rigide de 40 Mo.

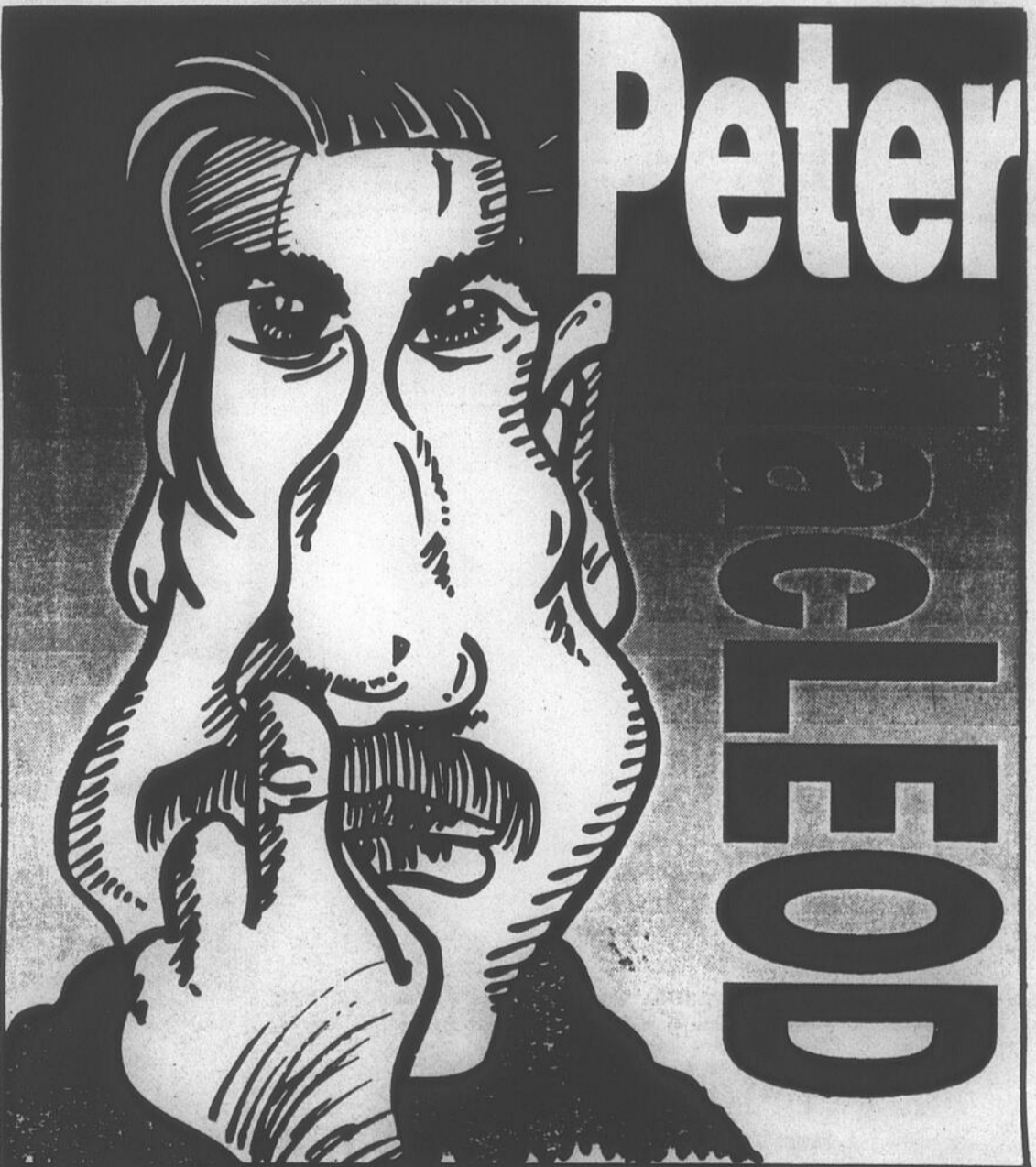
Si vous voulez puissance et rapidité, choisissez le Macintosh Classic II, deux fois plus puissant que son petit frère et à peine plus dispendieux.

Pour colorer la période des Fêtes, rien ne vaut le Macintosh LC, un ordinateur modulaire,

avec un moniteur couleur de 12 po. Enfin, nous vous offrons gratuitement les logiciels MacPaint™ et ClarisWorks™, d'une valeur totale au détail de plus de 500 \$, à l'achat d'un ordinateur Macintosh et d'une imprimante StyleWriter à prix spécial. Ces offres sont valables jusqu'au 31 décembre 1991, ou jusqu'à épuisement des stocks.

Pour Noël, offrez un cadeau Macintosh à votre famille et faites-lui découvrir ce que veut vraiment dire «passer de joyeuses Fêtes».

Concessionnaire autorisé



Un humoriste de chez-nous
PETER MACLEOD
de Lac-Drolet

en spectacle samedi 30 novembre
22h30 (2 spectacles de 30 min) Entrée 2\$

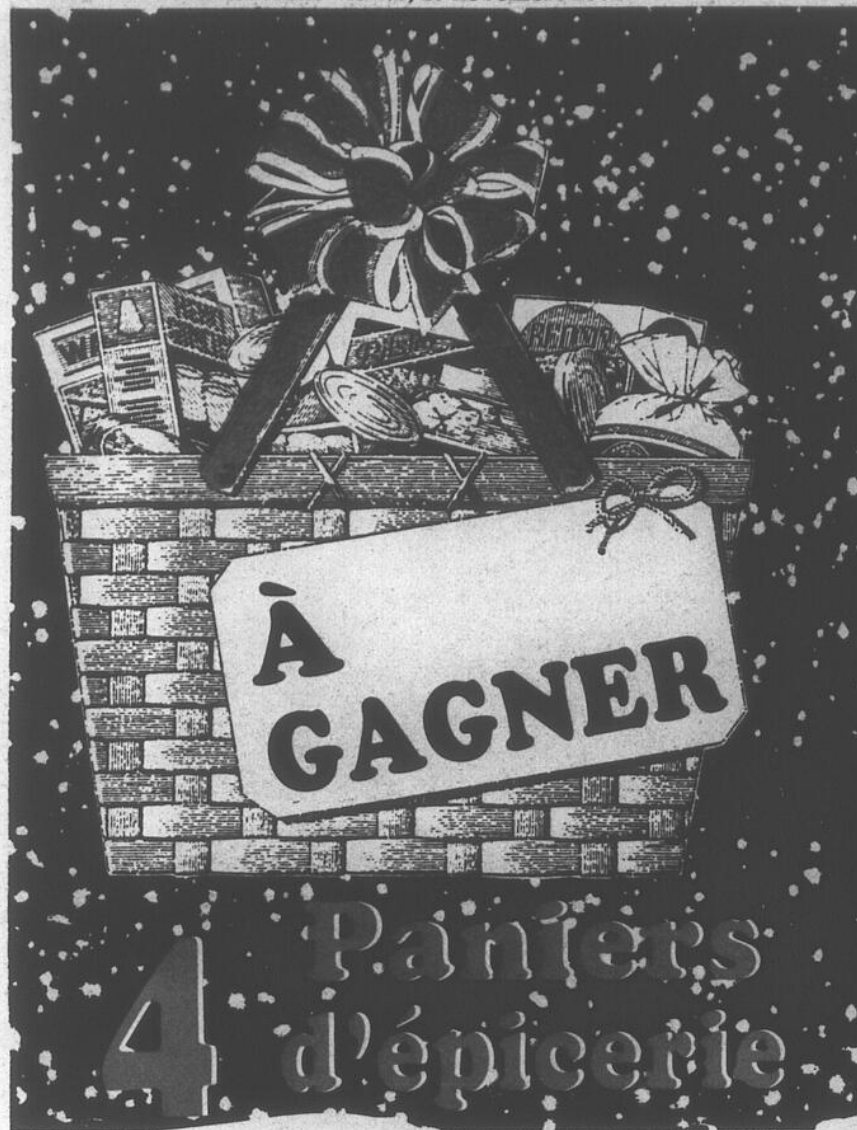
MANOIR MÉGANTIC
"Trois sous un même toit"

5396 Frontenac
Lac-Mégantic
583-5353

**MICRO
LOGIC
BEAUCE**

440, 118e Rue, (face au Georgesville)
Ville de Saint-Georges, Beauce
G5Y 3E5
Tél.: (418) 228-0005

*La version française de ClarisWorks n'étant pas encore disponible, vous recevrez un bon de commande vous permettant de la recevoir dès qu'elle le sera. Frais de manutention de 10 \$ applicables. © 1991 Apple Computer, Inc. Apple, le logo Apple et LaserWriter sont des marques déposées de Apple Computer, Inc. Macintosh et StyleWriter sont des marques de commerce de Apple Computer, Inc. Apple Computer, Inc. est un usage inscrit de la marque déposée Classic. ClarisWorks et MacPaint sont des marques de commerce de Clari Corp.



4 Paniers d'épicerie

d'une valeur de

250\$ chacun

TIRAGES

- les vendredis
- 29 novembre
- 6 décembre
- 13 décembre
- 20 décembre

Spéciaux en vigueur du 25 au 30 novembre 91

Super Marché

provigo



carrefour
lac
mégantic

3560 LAVAL LAC-MÉGANTIC
583-4001

Gagnez votre épicerie
DOULE NOBLE



BOISSON GAZEUSE
"PROVIGO"

Saveurs assorties
2 litres

,89¢



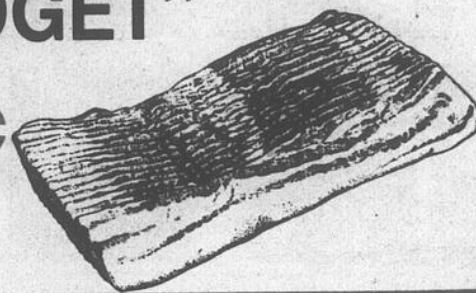
CROUSTILLES
"PROVIGO"

Saveurs assorties
190 gr.

,89¢

BACON "BUDGET"
500 gr

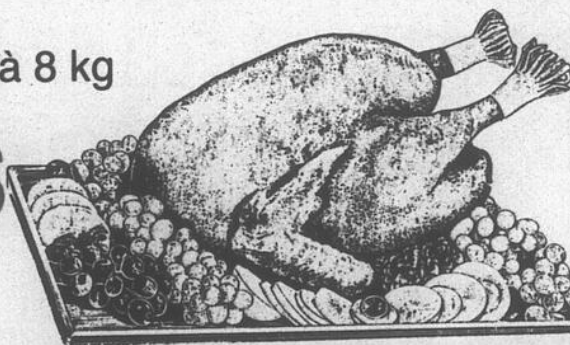
,89¢



DINDE

cat "A" grosseur 3 à 8 kg

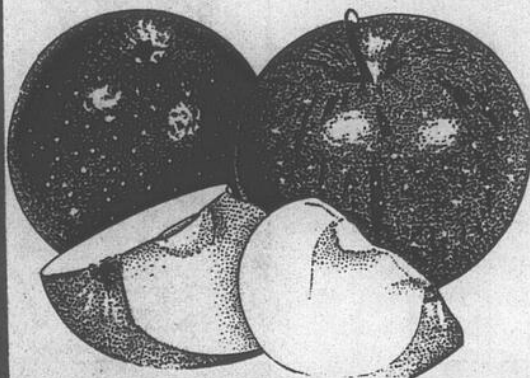
1,48\$



POMMES

"Mc Intosh"
Demi-minot

4,99\$
le paquet



COMMENT PARTICIPER?...

Remplir le coupon de participation que la caissière vous remet.

IMPORTANT: Inscrire le mot de passe suivant:

"CKFL"

Règlements du concours disponibles en magasin